

<p>Cycle : 4 Niveau : 4^e</p>	<p>Séquence : Guerres d'influence en Afrique</p>
<p>Repères annuels de progression</p>	<p>Thème : La Défense et la sécurité nationale Fil directeur du thème : Acquérir des connaissances sur la Défense et la sécurité nationale, les enjeux et le cadrage des engagements militaires européens et internationaux de la France</p>
<p>Quelle problématique pour la séquence ?</p>	<p>Comment les puissances rivalisent-elles d'influence en Afrique ?</p>
<p>Notions-clé Vocabulaire</p>	<p>Guerre d'influence – guerre hybride – puissance – « Russafrique » – « Chinafrique » – « Françafrique » – détroit – géopolitique</p>
<p>Capacités / Méthodes Compétences / domaine du socle ?</p>	<p>Tout au long de la séquence</p> <p>Domaine 3 – La formation de la personne et du citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les grands principes de la Défense nationale • Le vote de la loi <p>Domaine 5 – Les représentations du monde et l'activité humaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se repérer dans l'espace : <ul style="list-style-type: none"> ○ nommer et localiser un lieu dans un espace géographique ○ situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres • Comprendre un document : <ul style="list-style-type: none"> ○ identifier le document ○ extraire des informations pertinentes pour répondre aux questions • Pratiquer différents langages en HG : <ul style="list-style-type: none"> ○ réaliser une production cartographique • Coopérer et mutualiser <ul style="list-style-type: none"> ○ organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune

<p>Pistes de mise en œuvre :</p> <p>Quelle(s) situation(s) d'apprentissage ?</p> <p>Quelle(s) activité(s) en rapport avec la/les compétence(s) travaillée(s)</p>	<p>Des modifications de programmes sont en cours. La question de la Défense serait peut-être traitée en 4^e.</p> <p>Deux séquences sont proposées durant la formation.</p> <p>1^{ère} séquence : La loi de programmation militaire (LPM)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le parcours de la loi, étudiée en 3^{ème}, permet d'inscrire cette séquence dans l'étude des institutions de la Ve République et de faire le lien avec l'enseignement des questions de Défense. <p>2^{ème} séquence : L'ONU et l'Afrique</p> <ul style="list-style-type: none"> Différentes séquences proposent de questionner la place de l'Afrique à l'ONU (vidéo, texte, schéma). <p>3^{ème} séquence : Les guerres d'influences en Afrique</p> <ul style="list-style-type: none"> Cette séquence propose un texte (extrait de Carto), un dessin de presse et une vidéo (« La Russafrique »). L'objectif est de comprendre comment des puissances (Etats-Unis, Chine, Russie, France) rivalisent d'influences en Afrique. <p>4^{ème} séquence : La mer Rouge, un espace stratégique pour le commerce mondial</p> <ul style="list-style-type: none"> la séquence se décompose en deux parties qui peuvent être traitées séparément. Les documents 1 (un texte, extrait de Géoconfluences) et une courte vidéo (Les attaques en mer Rouge, Le Dessous des Cartes) permettent d'aborder les enjeux de la mer Rouge et l'actualité brûlante dans cette région. Le document 3 est consacré à un zoom sur Djibouti, territoire stratégique soumis à des influences dans la Corne de l'Afrique. Un croquis est proposé pour cartographier les guerres d'influence en Afrique.
<p>Place de la séquence dans la construction des apprentissages</p>	<p>Points d'appui : notions, compétences, repères déjà travaillés dans le cycle précédent / au sein du cycle ?</p> <ul style="list-style-type: none"> 4^e : Géographie : <ul style="list-style-type: none"> Des espaces transformés par la mondialisation <ul style="list-style-type: none"> Les dynamiques d'un grand ensemble géographique africain (au choix : Afrique de l'Ouest, Afrique orientale, Afrique australe) EMC : La Défense 3^e : <ul style="list-style-type: none"> Histoire : Enjeux et conflits depuis 1989 Géographie : La place de la France et de l'UE dans le monde EMC : Le vote de la loi

Les ressources sont classées par type de support.



**Livres -
Presse**

- Collectif, *Les défis sécuritaires en Afrique*, Le Rubicon, 2023.
- COLON David, *La guerre de l'information, Les Etats à la conquête de nos esprits*, Tallandier, 2023.
- CHARILLON Frédéric, *Guerres d'influence. Les Etats à la conquête des esprits*, Editions Odile Jacob, 2022. ([compte-rendu](#) Le Monde, 2022)
- GOMART Thomas, *L'accélération de l'histoire. Les nœuds géostratégiques d'un monde hors de contrôle*, Tallandier, 2024.
- LE GOURIELLEC Sonia, *Djibouti. La diplomatie de géant d'un petit Etat*, Presses Universitaires du Septentrion, 2020. ([Compte-rendu](#))
- **CARTO**
 - FOURMONT Guillaume, *La Russie et la Chine à l'assaut de l'Afrique*, Carto n° 79, 2023.
 - JANIN E., *Soudan : un pays, deux chefs de guerre*, Carto n° 78, 2023.
 - LAGARDE D., *Djibouti : corridor migratoire des exilés éthiopiens*, Carto n° 72, 2022.
 - LOÏZZO C., *Des ports chinois en Afrique, vitrine d'une stratégie globale*, Carto n° 70, 2022.
 - LAGARDE D. *L'Afrique du Nord, terre militaire étrangère ?*, Carto n° 62, 2020.
 - DALLIER E. et DENMAT P., *Bab el-Mandeb : verrou entre mer Rouge et océan Indien*, Carto n° 83, 2024.
 - LOÏZZO C., *La RDC : un « eldorado » pour les monarchies du Golfe ?*, Carto n° 83, 2024.
- **DIPLOMATIE**
 - « *Afrique, le prochain califat ?* », juillet-août 2023, p. 36-63.
 - « *Diplomatie française : une influence à reconstruire ?* », mai-juin 2024
- **L'HISTOIRE**
 - Dossier « *Vie et mort de la France Afrique, 1960-2024* », n° 518, avril 2024.



Podcast

-
- COMPRENDRE LE MONDE – Entretiens GEOPO (BONIFACE Pascal)
 - OLLIVIER Jean-Yves, [L'Afrique face aux conflits Hamas-Israël et Russie-Ukraine](#), 25/10/2023.
 - CHARILLON Frédéric, [Les guerres d'influence](#), 09/02/2022.
 - GEOPOLITIQUE
 - [L'influence : nouvelle norme géopolitique ?](#), RFI, 01/04/2022.
 - QUENEL Nicolas (interview par Xavier Tytelman), [Guerre d'influence : comment la Russie exploite nos faiblesses, entre conspirations et désinformation](#), Air&Cosmos, 13/11/2023.
 - LE GOURIELLEC Sonia, [Corne de l'Afrique. Le nouveau rôle international de Djibouti](#), Radio France, Les enjeux internationaux, 2017.
 - LE GOURIELLEC Sonia, BAGAYOKO Niagalé, [Quelles sont les nouvelles influences internationales en Afrique ?](#), France Inter, 12/02/2023.
 - PAPIN Delphine (France Culture, Les Cartes en mouvement)
 - [La Mer Rouge, mer de tous les dangers](#), 13/01/2024.
 - [Sahel : la présence française ne cesse de se réduire](#), 02/09/2023.
 - RELTIEN Philippe, [L'Afrique francophone, terrain de jeu d'une nouvelle \(cyber\)guerre froide entre Russes et Français](#), France culture, 05/02/2021.
 - TOUT UN MONDE (RTS)
 - [Afrique : des jeux d'influence reconfigurés](#) (01/03/2023)
 - [Le Niger, au cœur des luttes d'influence entre grandes puissances](#) (10/08/2023)



Articles en
ligne

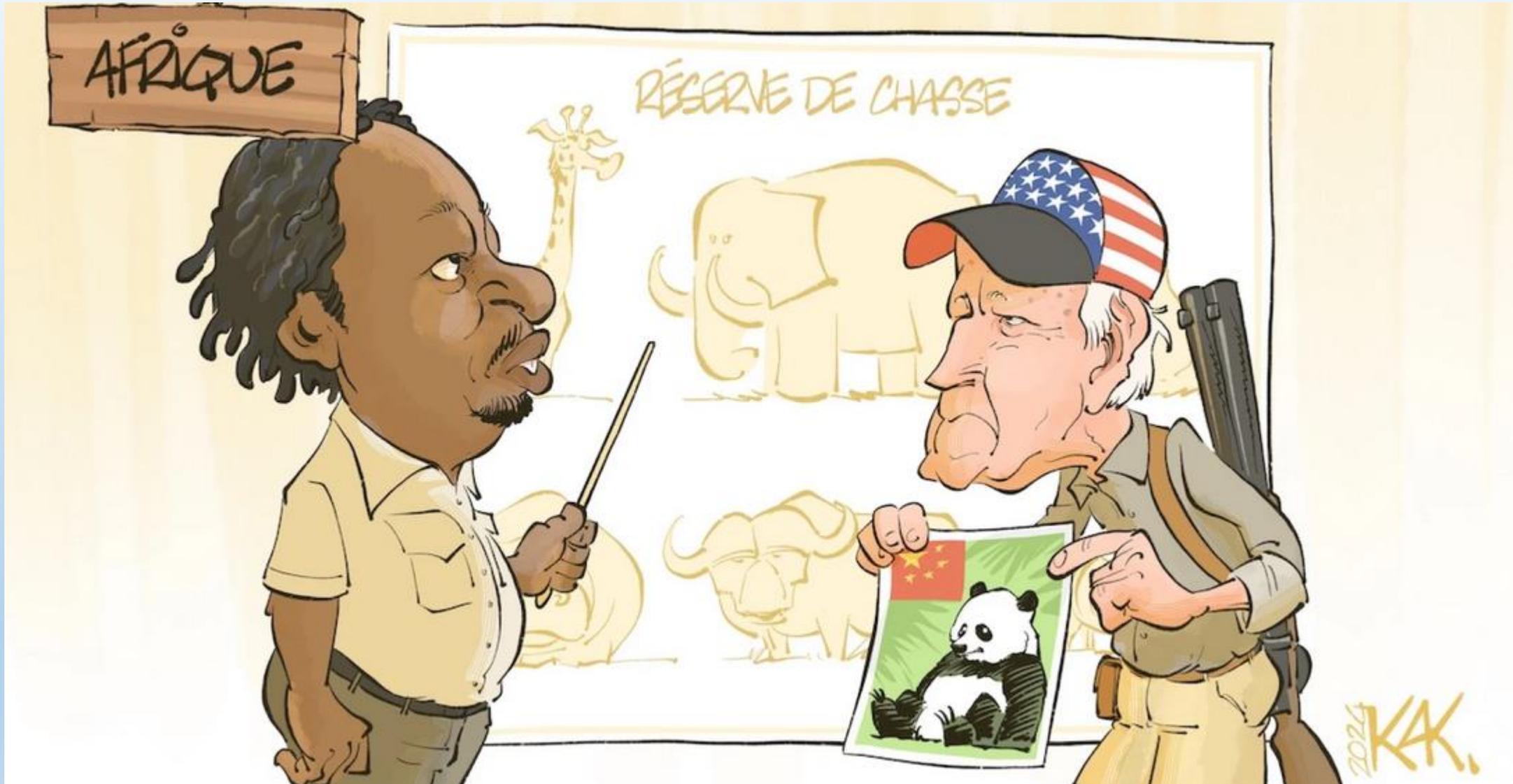
- BENSIMON Cyril, RICARD Philippe et VINCENT Elise, [Mali : la France acte son retrait avec la fin de l'opération « Barkhane »](#), Le Monde, 17/02/2022.
- Centre d'études stratégiques de l'Afrique, [Traquer l'ingérence russe pour saper la démocratie en Afrique](#), 10/07/2023.
- CAMEL Laurence et VINCENT Elise, [Avec le Niger, les Occidentaux perdent un allié crucial au Sahel](#), Le Monde, 28/07/2023.
- CHATELOT Christophe, [Comment la France est devenue indésirable dans le Sahel](#), Le Monde, 03/09/2023.
- CHATELOT Christophe, [Rwanda : une renaissance sans compromis, trente ans après le génocide des Tutsi](#), Le Monde, 05/04/2024.
- DALLIER Elise et DENMAT Pierre, [Djibouti/Yémen - Le détroit de Bab el-Mandeb : un verrou maritime géostratégique entre la mer Rouge et l'océan Indien](#), Géoimage - CNES, 2023.
- DOMINGUES DOS SANTOS Elisa, [Le Soudan dans la géopolitique africaine de la Turquie : une expérience « sotto voce » dans une région convoitée](#), IFRI, 2023.
- DOUET Marion, [La Corne de l'Afrique souffre de la crise en mer Rouge](#), Le Monde, 06/03/2024.
- DUGOIN-CLEMENT Christine, [La guerre de l'information tous azimuts de la Russie](#), The Conversation, 25/12/2023.
- DE VERGES Marie et LEMAITRE Frédéric, [Le nouveau visage de la Chinafrique](#), Le Monde, 09/01/2024.
- HAROCHE Pierre, [« La crise de la présence militaire française en Afrique peut être l'occasion d'un rééquilibrage en faveur de l'Europe »](#), Le Monde, 22/08/2023.
- HOCHET-BODIN Noé, [L'Ethiopie se ménage un accès à la mer, au risque de fâcher ses voisins](#), Le Monde, 04.01.2024.
- HOCHET-BODIN Noé et BRACHET Eliott, [Comment les Emirats arabes unis renforcent leur influence dans la Corne de l'Afrique](#), Le Monde, 14-15 avril 2024.
- HOORICKX Estelle, [Les menaces hybrides : quelles menaces pour nos démocraties ?](#), Diploweb, 24/01/2024.
- KAUFFMANN Sylvie, [« L'Afrique est un terrain de jeu privilégié des puissances, grandes et moyennes, qui y rivalisent d'influence et de contre-influence »](#), Le Monde, 30/08/2023.
- LE BELZIC Sébastien, [L'Afrique devient un échiquier où les Etats-Unis et la Chine avancent leurs pièces](#), Le Monde, 09/01/2019.
- TCHOUNAND Ristel, [France, Etats-Unis, Chine, Russie : la guerre d'influence bat son plein en Afrique](#), La Tribune Afrique, 2023.



Vidéos

- LE MONDE EN CARTES
 - [La rivalité France-Russie en Afrique](#) (01/10/2023)
- LE DESSOUS DES CARTES
 - [Djibouti : un carrefour d'ambitions](#) (25/11/2023)
 - [Afrique : quelle influence russe ?](#) (21/10/2023)
 - [Après la France au Niger : la Russafrrique ?](#) (25/09/2023).
 - [Gabon : l'autre coup d'état](#) (30/08/2023)
 - [Putsch au Niger : et maintenant ?](#) (28/08/2023)
 - [Pékin-Kinshasa : quand l'Afrique recadre la Chine](#) (L'Essentiel, 25/05/2023)
 - [Evacuations du Soudan : alerte en mer Rouge](#) (L'Essentiel, 25/04/2023).
 - [La Russie en Afrique : la France fragilisée](#) (08/02/2023)
 - [Côte d'Ivoire : l'Afrique des possibles](#) (2023)
 - [Kamala Harris en Afrique : un duel sino-américain ?](#) (28/03/2023)
- GEOPOLITIS (RTS)
 - [France, perte d'influence ?](#) (12/11/2023)
 - [Niger, putsch de trop](#) (10/09/2023)
- GEOPOLITICUS (LUMNI)
 - [La guerre d'influence France-Russie au Mali](#) (08/04/2022)
 - [Le numérique, un outil d'influence](#) (2022)
- MAPPEMONDE – LE MONDE
 - [La Chinafrrique](#) (22/02/2019)
 - ZARIFI Fanny, BRETONNIER Marceau, BELLANGER Elisa, [Comment la France a-t-elle été chassée du Sahel ?](#), 22/12/2023.
 - TOFFIER Renaud, [Wagner, désinformation et dessins animés : comment la Russie chasse la France d'Afrique](#), L'Express, 03/03/2023.
- COURRIER INTERNATIONAL
 - [Influence. Zombies, rats et sauveurs russes : des vidéos de propagande antifranaçaise en Afrique](#), Courrier International, 25/01/2023.
- FRANCE 5 (émission *Le Monde en face*)
 - LE FUSTEC Nolwenn et IZAMBARD Antoine, [Chine : opérations secrètes](#), 03/03/2024. (à partir de 52'35 sur Djibouti)

Planète sous tensions (2024)



<https://www.lopinion.fr/international/afrique-lamerique-profite-du-declin-francais>

Stage (après-midi)

1 – EMC 3^e : le vote de la LPM

2 – EMC 4^e ou 3^e (?) : l'ONU (en lien avec l'Afrique)

3 – HISTOIRE / GEO / EMC 4^e ou 3^e (?) : Guerres d'influences en Afrique

4 – GEO / EMC 4^e : La mer Rouge, un espace stratégique pour le commerce mondial

5 – Tâche cartographique

1 - Séquence EMC 3^e : le vote de la loi

La loi de programmation militaire (LPM)

Projet de programme Enseignement moral et civique – 30 janvier 2024.

SIXIÈME	24
APPRENDRE À VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE.....	24
Textes à lire	27
CINQUIÈME	28
FRATERNITÉ, ÉGALITÉ ET SOLIDARITÉ.....	28
Textes à lire	32
QUATRIÈME	33
DÉFENDRE LES LIBERTÉS	33
Textes à lire	36
TROISIÈME	37
FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE	37



TROISIÈME

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE

ATTENTES OU OBJECTIFS

La troisième, dernière année du cycle 4, offre une vue synthétique de la vie démocratique, dans une approche permettant de montrer comment les institutions de la République sont vivifiées par les débats qu'elles rendent possibles et qu'elles encadrent. Elle permet en outre de souligner que la vie démocratique repose essentiellement sur l'engagement effectif des citoyens dans la vie économique, sociale et politique. La démocratie est ainsi envisagée comme un idéal à atteindre et non comme une réalité figée et immuable. Il en résulte que chaque citoyen peut agir et participer à la vie de la démocratie.

<p>Citoyenneté active</p> <p>Élections et référendum</p>	<p>Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (2) : l'engagement collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> les campagnes électorales et les campagnes référendaires sont des occasions de débats (entre tous les citoyens, comme entre ceux qui sont déjà ou aspirent à être des représentants politiques) et des moments décisifs de la vie démocratique – le vote n'étant pas obligatoire, mais marquant un engagement au sein de la cité ; les formes traditionnelles de l'engagement demeurent décisives : engagement politique et exercice d'un mandat, engagement syndical, engagement associatif ou humanitaire ; 	<p>Exposer les différentes temporalités électorales (présidentielle, législative, sénatoriale, régionale, départementale, municipale).</p> <p>Étudier une campagne électorale ou référendaire.</p> <p>Examiner les procédures et le caractère public des délibérations municipales (filmées, enregistrées, données disponibles).</p> <p>Utiliser ou susciter le témoignage d'un élu.</p>	
<p>Projet de programme Enseignement moral et civique – 30 janvier 2024.</p>		<p>39</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <u>l'engagement dans les institutions (armée, police, justice, éducation) ou dans les associations ; comment faire valoir une cause dans la durée ;</u> l'exercice de la liberté de manifester permet aux citoyens d'exprimer leur opinion et de faire pression sur les gouvernements. 	<p>Proposition globale et synthétique : suivre le <u>parcours d'une loi</u>, de la situation à laquelle elle répond jusqu'à son application en passant par mobilisations et débats, pour voir le jeu des acteurs des institutions et appréhender comment agit le contrôle de l'action publique (par exemple la loi Veil de 1975 ou la loi sur le mariage pour tous en 2013).</p>	<p>Lien possible avec <u>l'enseignement de défense</u></p> <p>Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)</p>
<p style="text-align: center;">Textes à lire</p> <p>La Constitution de la Cinquième République, 1958 Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2000 HUGO, Victor : « Discours à l'Assemblée législative sur le suffrage universel » (21 mai 1850), notamment de « Voyez, Messieurs, comme ce qui est profondément juste est toujours en même temps profondément politique [...] » à « [...] je ne sais quel rétablissement abominable et impie du droit d'insurrection. » – disponible sur le site de l'Assemblée nationale DE GAULLE, Charles : « Discours de Bayeux », 16 juin 1946</p>			

Documents 1 et 2

1 – Qu'est-ce que la LPM et quel sera son budget pour 2024-2030 ?

- Une loi de programmation militaire qui budgétise les efforts militaires du pays (413 milliards d'euros)

2 – Relevez 4 objectifs de cette LPM justifiant les expressions « avoir une guerre d'avance » et « un nouveau modèle d'armée ».

- Renforcer la dissuasion nucléaire
- Se préparer à une guerre hybride en renforçant la cybersécurité
- Développer la défense sol-air (lutte ant drone)
- Être capable pour la France de défendre seule ses intérêts (ex. dans la zone Indo-Pacifique) face à la Chine

3 - Quelles sont les limites à la mise en place de cette LPM ?

- L'explosion des coûts de l'énergie, des matières 1^{ères}, l'inflation
- La hausse des dépenses pour la Défense alors que les services publics (école, hôpitaux) ont besoin aussi d'investissements.

La loi de programmation militaire

Document 1 – Pourquoi une future LPM ?

« Nous devons avoir une guerre d'avance (...) », a développé (...) le chef de l'Etat, Emmanuel Macron. Dotée d'une enveloppe globale de 413 milliards d'euros, la future LPM (loi de programmation militaire), qui doit couvrir la période 2024-2030, se révèle être le plus important budget jamais consacré aux armées depuis les années 1960, lorsque le général de Gaulle avait décidé de doter la France de l'arme nucléaire. (...) La somme correspond à plus de 100 milliards de crédits supplémentaires comparativement à la précédente LPM (...). Soucieux que de telles dépenses puissent être comprises d'une partie de l'opinion à l'heure où les carences du financement public, de l'école aux hôpitaux, alimentent les tensions sociales, M. Macron a visé (...) à en justifier les enjeux : « A l'heure où chaque euro du contribuable français doit être épargné, il a fallu trouver le meilleur compromis entre une défense à la hauteur de nos ambitions et le principe essentiel de sobriété ».

C'est d'abord le renforcement de la dissuasion (...) qui concentrera une part conséquente des moyens de la future LPM. Jusqu'ici, le montant alloué à la dissuasion chaque année était estimé à 5,6 milliards d'euros. (...) La modernisation des armes (têtes nucléaires), des vecteurs (missiles...) et des porteurs (Rafale et sous-marins nucléaires lanceurs d'engins [SNLE]) destinés à la dissuasion, est amorcée depuis le début des années 2000 pour être effective à l'horizon 2030-2040. Le chef de l'Etat a ensuite égrené (...) ses autres priorités, l'idée étant que la France sorte de son modèle expéditionnaire, centré sur la lutte contre le terrorisme, afin d'effectuer des « pivots ». Que ce soit dans sa préparation à la « haute intensité » ou à la guerre hybride. M. Macron est allé jusqu'à évoquer un « nouveau modèle d'armée » (...). Les budgets de la direction du renseignement militaire, et de la direction de la sécurité de la défense, (...) seront doublés. La future LPM devrait aussi mettre l'accent sur le cyber, avec le renforcement des capacités d'attribution des cyberattaques (...).

La future LPM devrait enfin comprendre un effort budgétaire particulier en matière de défense sol-air. « Nous augmenterons nos capacités dans toutes les couches de la défense aérienne d'au moins 50 %, y compris évidemment dans la lutte ant drone », a assuré M. Macron. En parallèle, les capacités de frappes de longue portée et la lutte anti-sous-marine feront aussi partie des priorités. Cette longue liste a amené à des renoncements et des paris, en particulier en raison de l'explosion des coûts de l'énergie, des matières premières, ainsi que de l'inflation, considérées comme durables par beaucoup d'experts. (...) La future LPM intègre enfin des coûts liés à la redéfinition de la posture de la France en Afrique et dans les outre-mer. Dans le cas du continent africain, c'est plutôt un mouvement de repli qui est en marche. A l'inverse, outre-mer, notamment dans la zone Indo-Pacifique, où Paris redoute (...) les ambitions chinoises sur certaines de ses zones économiques exclusives, les moyens devraient être renforcés (...). La future LPM intègre en ce sens le fait que la France puisse avoir à défendre seule ses intérêts à la tête d'une coalition hors de l'Alliance atlantique (OTAN) si les Etats-Unis regardent ailleurs. (...)

Elise VINCENT, *Loi de programmation militaire : un budget colossal mais des choix drastiques*, Le Monde, 21/01/2023.

Document 2 – Armée française : sommes-nous prêts ?

(Extrait de l'émission *C'est dans l'air*, 14 juillet 2023)



Document 2 – Armée française : sommes-nous prêts ?

(Extrait de l'émission *C'est dans l'air*, 14 juillet 2023)



https://dgxy.link/cda_nslair-LPM



Armée française : sommes-nous prêts ? - Reportage #cdanslair 14.07.2023



C dans l'air ✓
612 k abonnés

S'abonner

👍 2,9 k



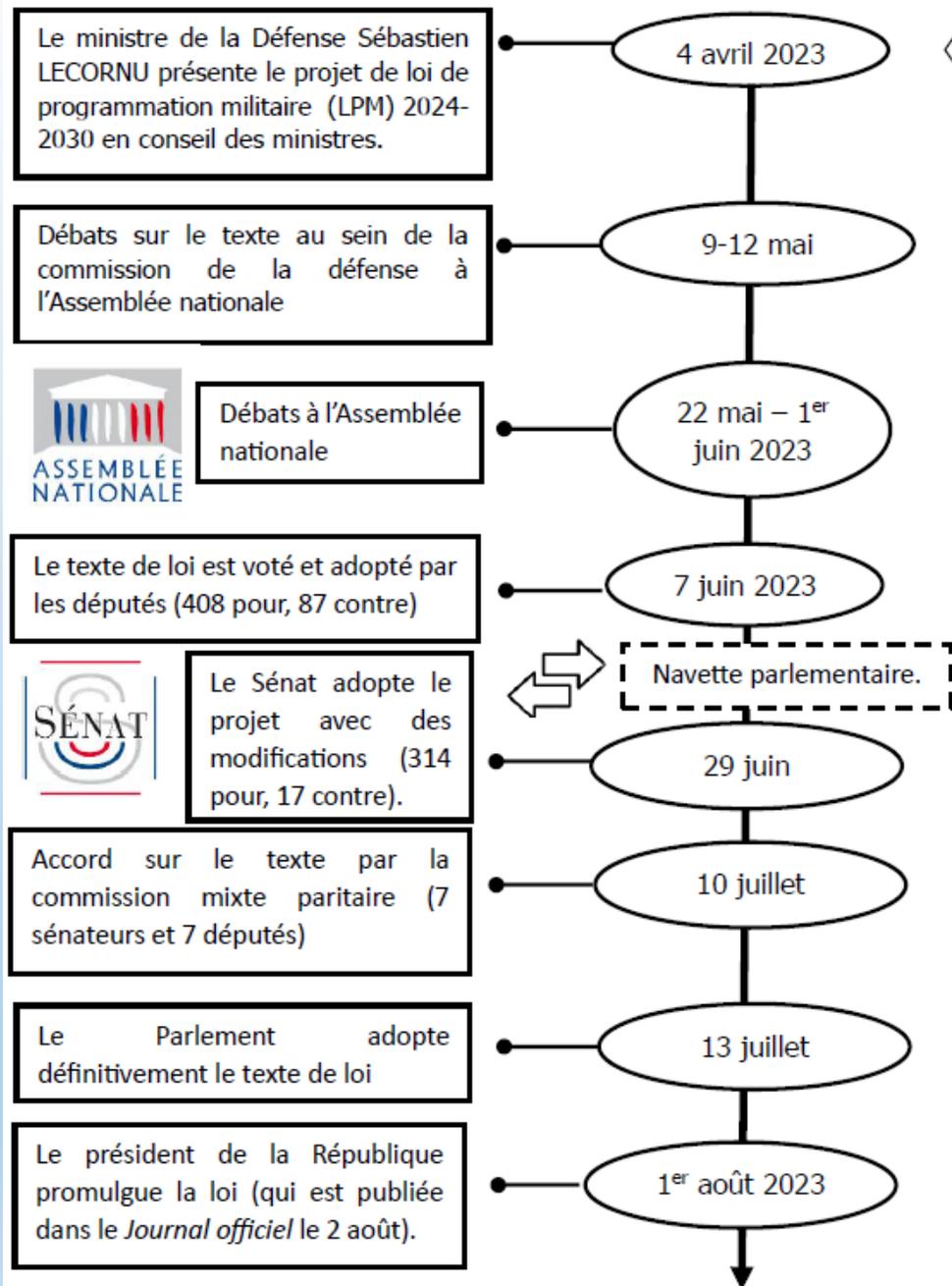
➦ Partager

✂️ Clip



LE VOTE DE LA LOI

Document 3 – Le parcours de la loi



Document 4 – Les institutions et la loi

Article 10. Le président de la République promulgue les lois (...).

Art. 24. Le Parlement vote la loi. (...) Il comprend l'Assemblée nationale et le Sénat.

Art. 39. L'initiative des lois appartient (...) au Premier ministre et aux membres du Parlement.

Art. 44. Les membres du Parlement et le Gouvernement ont le droit d'amendement.

Art. 45. Tout projet ou proposition de loi est examiné successivement dans les Assemblées du Parlement en vue de l'adoption d'un texte identique. (...) Lorsque, par la suite d'un désaccord entre les deux Assemblées, un projet ou une proposition de loi n'a pu être adopté (...), le Gouvernement peut (...) demander à l'Assemblée nationale de statuer définitivement.

Art. 46. Les lois (...) ne peuvent être promulguées qu'après la déclaration par le Conseil constitutionnel de leur conformité à la Constitution.

Constitution de la Ve République, 1958.

Document 5 – L'élaboration et le vote de la loi



https://daxv.link/vote_loi1

Document 5 –
L'élaboration et
le vote de la loi



https://daxv.link/vote_loi1

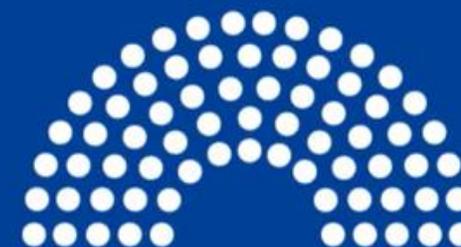
vp



1. Initiative de la loi



Hôtel de
Matignon



Parlement

on parle alors de proposition de loi.



0:11 / 2:07



Documents 3 et 4

4 – Qui est l'initiative de ce projet de loi ? Quelle était alors sa fonction ?

Sébastien LECORNU a eu l'initiative de ce projet de loi (art. 39). Il était ministre de la Défense.

5 – Montre que le projet de loi a été examiné et débattu au Parlement en t'appuyant sur les articles de la Constitution.

Le Parlement vote la loi (art. 24). Il se compose de l'Assemblée nationale qui a adopté le projet de loi le 7 juin et du Sénat qui l'a adopté le 29 juin. Le texte a été débattu et modifié par des amendements (art. 44).

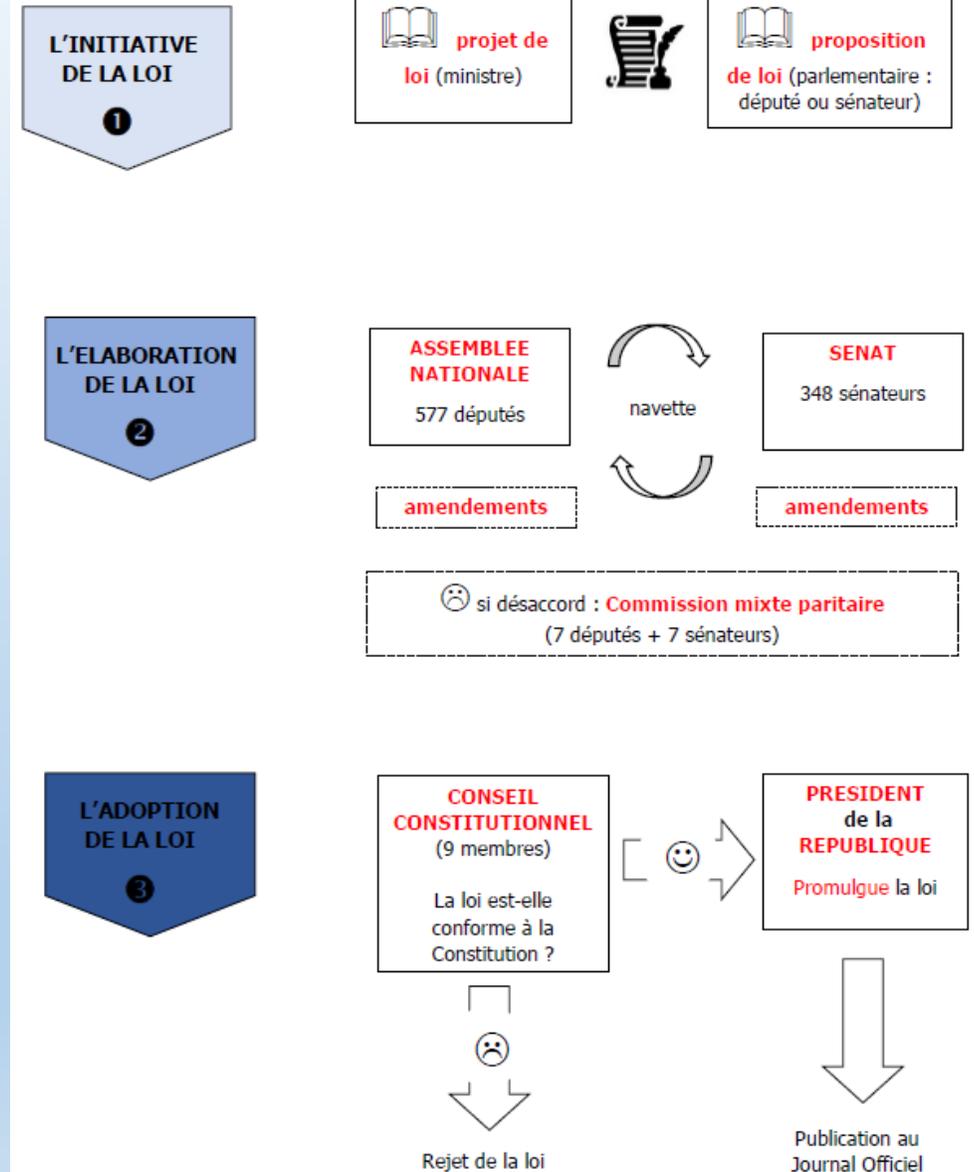
Documents 3 à 5

6 – Complète le schéma sur l'élaboration de la loi (annexe)

7 – Explique comment la loi est élaborée en France et pourquoi elle est l'expression de la souveraineté nationale.

En France, un texte de loi peut être proposé par le gouvernement (projet de loi) ou par un parlementaire (proposition de loi). La loi est débattue au Parlement et faire l'objet de modifications (amendements). La loi est l'expression de la souveraineté nationale, car les députés et les sénateurs sont élus par les citoyens. Le Conseil constitutionnel vérifie la conformité de la loi par rapport à la Constitution. Après promulgation de la loi par le président de la République, elle est publiée au Journal officiel pour entrer en vigueur.

Comment élabore-t-on une loi en France ?



Comment élabore-t-on une loi en France ?

L'INITIATIVE DE LA LOI

1

 p..... de loi (ministre)



 p..... de loi (parlementaire : député ou sénateur)

L'ELABORATION DE LA LOI

2

A.....
N.....
577 députés



S.....
348 sénateurs

a.....

a.....

☹ si désaccord : C..... m..... p.....
(7 députés + 7 sénateurs)

L'ADOPTION DE LA LOI

3

C.....
C.....
(9 membres)
La loi est-elle conforme à la Constitution ?



P.....
de la
R.....
P..... la loi



Rejet de la loi



Publication au Journal Officiel

Comment élabore-t-on une loi en France ?

L'INITIATIVE DE LA LOI

1

 **projet de loi** (ministre)



 **proposition de loi** (parlementaire : député ou sénateur)

L'ELABORATION DE LA LOI

2

ASSEMBLEE NATIONALE
577 députés



SENAT
348 sénateurs

amendements

amendements

☹ si désaccord : **Commission mixte paritaire**
(7 députés + 7 sénateurs)

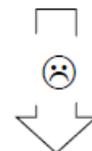
L'ADOPTION DE LA LOI

3

CONSEIL CONSTITUTIONNEL
(9 membres)
La loi est-elle conforme à la Constitution ?



PRESIDENT de la REPUBLIQUE
Promulgue la loi



Rejet de la loi



Publication au Journal Officiel

2 - Séquence EMC 4^e : l'ONU

QUATRIÈME DÉFENDRE LES LIBERTÉS

ATTENDEUS OU OUBLIÉS
 Le cadre de quatrième s'attache à approfondir le sens du premier principe de la devise de la République : la liberté. Il s'agit de faire comprendre aux élèves comment la liberté se décline dans les libertés et comment celles-ci s'inscrivent dans un cadre légal qui les sauvegarde tout en les limitant au nom de l'intérêt général. L'organisation de la justice sont abordées comme des instruments en vue de la protection des individus, en tant qu'elles permettent de pallier les atteintes à la liberté et de maintenir l'ordre public garanti par l'Etat au nom de l'intérêt général de la nation.

<p>Ordre public et souveraineté nationale</p> <p>Défense</p>	<p>Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> la « sûreté » fait partie des droits affirmés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC, art. 2). Elle signifie à la fois que les droits du citoyen sont protégés et qu'il doit se trouver en sécurité. Les forces de sécurité intérieure, comme la police, la gendarmerie, les pompiers et les douanes, répondent à cette exigence ; la police de l'environnement assure la protection du droit de chacun à vivre dans un environnement « sain et 	<p>Aborder des exemples (plan Vigipirate, crise du Covid).</p> <p>Prendre l'exemple des incendies de forêt, pour montrer l'action des pompiers et de la sécurité civile, et en particulier la sécurisation des habitations.</p> <p>Aborder un exemple d'action de l'Office français de la biodiversité.</p> <hr/> <p>Appréhender les missions des forces de sécurité et des armées à partir d'une participation à une opération internationale.</p> <hr/>	<p>Exercices de sécurité dans l'établissement</p> <p>Éducation à la défense Classes de défense et de sécurité globales (CDSG)</p> <p>EDD</p>
--	---	---	--

	<p>équilibré » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>les forces armées</u> ont vocation à défendre la souveraineté nationale, qui peut se trouver menacée ; elles ont aussi pour mission de servir la nation quand elle est engagée par des traités ou comme membre d'organisations internationales comme l'ONU. La défense doit également affronter de nouveaux enjeux comme la guerre informationnelle et la cybersécurité. 		<p>EMI</p>
--	--	--	------------

**Séquence proposée en 2023 sur l'ONU en lien
avec la guerre en Ukraine**

Document 1 – Crimes de guerre en Ukraine



Dessin de CHAUNU (France), 06/04/2022 [\[source : https://www.ouest-france.fr/medias/ouest-france/chaunu\]](https://www.ouest-france.fr/medias/ouest-france/chaunu)

Document 1

1 – Identifier le document : présentez le document en indiquant son auteur, sa date et sa source.

2 – Décrire le document / Extraire des informations : qu'est-ce qui est représenté sur l'image et comment peut-on l'identifier ? (personnages, lieux, éléments du dessin...)

3 – Comprendre le document : qu'est-ce que l'auteur a voulu exprimer dans ce dessin ?

Document 2 : L'ONU, un modèle à bout de souffle ?



Document 2

4 – Quels sont les pays qui sont membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ?

- USA – Russie – Chine – France – Royaume-Uni

5 – A quelle condition les décisions votées par ce Conseil peuvent-elles être prises ?

- 9 des Etats membres doivent approuver la décision
- Pas de veto d'un membre du Conseil de sécurité

6 – Documents 1 et 2 : expliquez l'expression « L'Onu, un modèle à bout de souffle ? ».

- Un système créé en 1945 par les vainqueurs de la 2^e Guerre mondiale
- 193 Etats membres de l'Assemblée générale : mais celle-ci n'a qu'un rôle consultatif (elle peut prendre des Résolutions, pas de décision)
- 5 Etats jouent un rôle-clé (membres du Conseil de sécurité)
- Et peuvent bloquer des décisions en utilisant leur droit de veto
- Incapacité de l'ONU à empêcher des crimes de guerre sur des civils (rappels sur la Charte de l'ONU)

Vidéo : 2'31

Document 2 - Ukraine : l'ONU à bout de souffle ?



Document 3 – La guerre en Ukraine fracture l'ONU

Jamais l'ordre international n'a paru aussi fracturé, le conflit révélant une nouvelle cartographie des rapports de force mondiaux. D'un côté, les Occidentaux et leurs alliés, emmenés par des Etats-Unis fatigués de jouer les gendarmes du monde, mais fers de lance du soutien à l'Ukraine dans une Europe traumatisée par le retour de la guerre. De l'autre, la Russie, membre du Conseil de sécurité, accusée de violer la charte des Nations unies en envahissant son voisin, et soutenue avec prudence et non sans arrière-pensées par la Chine. Enfin, un groupe hétérogène représenté par l'Inde, des pays asiatiques, africains (...), du Moyen-Orient et de l'Amérique du Sud (...), qui ne veulent pas choisir leur camp, et s'inquiètent des conséquences diplomatiques, alimentaires et énergétiques de cette guerre sur le continent européen. (...)

(...) Les Occidentaux (...) redoutent que le fossé ne se creuse entre « l'Ouest et le reste du monde ». (...) Peu après le début de l'invasion russe, tandis que le Conseil de sécurité était paralysé¹, un premier vote au sein de l'Assemblée générale des Nations unies a révélé l'ampleur du phénomène : le 2 mars, seuls quatre Etats (Corée du Nord, Syrie, Erythrée et Biélorussie) ont voté avec la Russie, contre le texte exigeant que cette dernière « cesse immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine ». Mais 35 pays sur 193 membres se sont abstenus, à l'instar de la Chine, de l'Inde, et de 17 Etats africains sur 35 (dont l'Afrique du Sud). (...)

« La Russie (...) est la onzième puissance économique mondiale, mais elle exporte du gaz, du pétrole, des armes, du nucléaire civil et du blé, relève Thomas Gomart, directeur de l'IFRI², elle a intégré le fait de faire l'objet de sanctions et est en mesure de prendre des contre-sanctions. »

Philippe Ricard, *A l'Assemblée générale de l'ONU, un risque de fragmentation*, Le Monde, 20/09/2022.

¹ Le 25 février 2022, un projet de résolution condamnant l'agression russe contre l'Ukraine a été rejeté par le Conseil de sécurité : 11 voix pour ; 1 contre (veto de la Russie) ; 3 abstentions (Chine, Inde, Emirats Arabes Unis).

² IFRI : Institut français des relations internationales

Réponse à la problématique : Créée en 1945, l'ONU rassemble 193 Etats au sein de l'Assemblée générale. Tous ont signé la Charte des Nations Unies. Face à la guerre en Ukraine, certains refusent de prendre parti et de condamner l'agression russe contre l'Ukraine pour des raisons diplomatiques ou économiques. La Russie, membre du Conseil de sécurité, peut bloquer des décisions grâce à son droit de veto. Le système onusien semble à bout de souffle, car incapable d'empêcher la guerre et les massacres de civils, comme lors de la 2^e Guerre mondiale.

Documents 1, 2 et 3

7 – Montrez que la guerre en Ukraine fracture un monde multipolaire (ou fracture l'ordre international).

- Un soutien des Etats-Unis et de l'Europe à l'Ukraine
- La Chine soutient timidement la Russie
- Certains pays ne veulent plus choisir leur camp et prendre parti dans des conflits qu'ils perçoivent comme ne les concernant pas (non-alignement)
- Donc un fossé qui pourrait se creuser entre l'Ouest et le reste du monde

8 – Quels sont les éléments qui font de la Russie une puissance ?

- La 11^e puissance économique mondiale
- Une puissance nucléaire et militaire
- Un exportateur de ressources énergétiques et alimentaires
- Un siège au Conseil de sécurité de l'ONU

9 – Pourquoi certains Etats se sont-ils abstenus lors des votes à l'Assemblée générale des Nations-Unies ?

- Ces Etats s'inquiètent des conséquences (diplomatiques, alimentaires, énergétiques) de leurs votes contre la Russie
 - Diplomatiques : relations avec la Russie
 - Alimentaires : nombreux pays dépendent des exportations de blé russe
 - Energétique : crainte de voir la Russie utiliser par ex. l'arme du gaz (arrêt des livraisons)

Séquence 2024 en lien avec l'Afrique

Proposition

1

- une vidéo courte (4'12)
- un texte
- un schéma à compléter

Document 1 – L'ONU, quel est son rôle ?



<https://daxy.link/ONU-role>

Contenu proposé par
France Télévisions

france•tvéducation
présente

DÉCOD'ACTU

10



10

00:00:01



00:04:12

sur LUMNI

L'ONU

Document 1 – L'ONU, quel est son rôle ?



<https://dgxy.link/ONU-role>

- ¹ Transnational : qui dépasse le cadre national, qui concerne plusieurs nations.
- ² Deux Africains ont occupé successivement le poste de secrétaire général de l'ONU : Boutros BOUTROS-GHALI (Egypte) entre 1992-1996 et Kofi ANNAN (Ghana) entre 1997-2006. L'actuel secrétaire est Antonio GUTERRES (Portugal) depuis 2017.
- ³ Multilatéralisme : organisation des relations entre plusieurs Etats.

Document 2 – Donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU

L'assemblée générale des Nations unies (...) a été l'occasion pour les délégations des Etats africains de réclamer davantage de place pour le continent au sein des instances de l'organisation internationale. L'Afrique, qui comprend aujourd'hui 1,4 milliard d'habitants, en comptera en 2050 plus de 2 milliards. Or elle ne dispose pas de siège permanent au Conseil de sécurité. (...) La configuration actuelle du Conseil de sécurité date de 1945 : les cinq Etats considérés comme les vainqueurs de la seconde guerre mondiale (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) y disposent d'un siège permanent et du droit de veto. Un privilège qui apparaît de plus en plus anachronique et injustifié. D'autant plus que le veto ou la menace de veto ont, en bien des cas, paralysé l'ONU. Brandis par la Russie ou la Chine, ils ont récemment empêché l'ONU d'intervenir dans un but pacificateur en Syrie ou en Ukraine.

Il est donc urgent de donner plus de place à l'Afrique au sein de l'organisation. Cela pourrait passer par l'attribution d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité à un Etat africain, par exemple le Nigeria, pays le plus peuplé du continent avec 190 millions d'habitants, ou encore l'Afrique du Sud, sa principale économie. On peut également envisager un élargissement du nombre de membres du Conseil de sécurité. Actuellement, il compte quinze Etats membres : cinq permanents et dix non-permanents, qui tournent par roulement. Trois sièges sont réservés à l'Afrique parmi les non-permanents. (...) Une telle réforme est d'autant plus indispensable que l'Afrique est au centre des actions des Nations unies : en effet, parmi les seize opérations de maintien de la paix de l'ONU en cours dans le monde, neuf ont lieu sur le sol africain, avec plus de 80 000 casques bleus déployés au total.

(...) Le continent est au cœur de tous les enjeux actuels, notamment les problématiques liées au changement climatique (...). Avec la mondialisation, les grands problèmes mondiaux, comme le terrorisme, les mafias, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent ou encore l'accueil des flux croissants de réfugiés, transcendent les frontières étatiques. Ce sont des problèmes transnationaux¹, des « *problèmes sans passeport* », comme les appelait Kofi Annan². Concevoir ces défis dans un cadre international, comme le fait l'ONU avec ses 194 Etats membres, est l'échelle la plus adaptée, et l'Afrique a un grand rôle à jouer dans cette action. Il faut donc (...) repenser le multilatéralisme³, refonder la gouvernance mondiale sur une base plus démocratique (...). Plusieurs pays, comme le Japon, soutiennent cette demande de l'Afrique de jouer un rôle accru à l'ONU. La France a elle aussi une position progressiste, réclamant depuis plusieurs années que l'usage du veto soit suspendu lorsqu'on traite, à l'ONU, de situations où des crimes de masse sont en cours. Paris n'a d'ailleurs pas utilisé son droit de veto depuis 1989. L'Afrique mériterait donc d'être davantage représentée au Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi d'accueillir sur son sol davantage d'agences, de programmes et de conférences ou grands sommets de l'ONU (...).

Chloé Maurel, « *Il est urgent de donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU* », Le Monde, 03 octobre 2022.

QUESTIONS**DOCUMENT 1**

1 – Relevez le rôle de l'ONU tel que défini par la Charte des Nations Unies.

- Protection des droits de l'Homme
- Aide humanitaire
- Développement durable
- Garantie du droit international

2 – De quelles natures peuvent être les résolutions du Conseil de sécurité ?

- Des condamnations de pays sans sanction (ex. en 2017 contre les tirs nucléaires de la Corée du Nord)
- Des sanctions : économiques et commerciales, des embargos sur les armes...
- Des opérations de maintien de la paix avec les casques bleus (ex. au Darfour)

3 – Relevez un succès et un échec de l'ONU en Afrique.

- Succès : indépendance de la Namibie (1990) ; arrêt d'une guerre civile (ex. Mozambique)
- Echec : génocide au Rwanda (1994)

4 – A quoi peut-on attribuer l'impuissance de l'ONU dans l'adoption de certaines résolutions ?

- Une résolution doit être adoptée par 9 membres sur 15 du Conseil de sécurité et ne pas être bloquée par le veto d'un des 5 membres permanents.

SCHEMA : L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

5 – A l'aide de la vidéo, complétez le schéma à l'aide des informations dont vous disposez.

QUESTIONS**DOCUMENT 2**

6 – Relevez 3 arguments évoqués par l'auteur pour donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU.

- Un continent peuplé, en pleine croissance démographique
- Un continent au centre de l'action de l'ONU (9 opérations de maintien de la paix sur 16 ont lieu en Afrique)
- Un continent au cœur des enjeux actuels (changement climatique, problèmes liés à la mondialisation)

7 – Quelles sont les critiques faites sur la composition du Conseil de sécurité ?

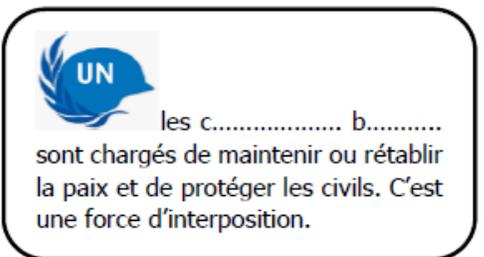
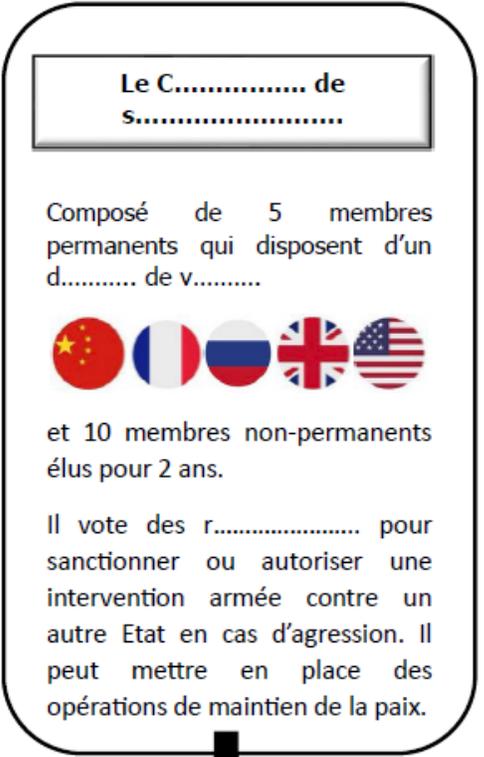
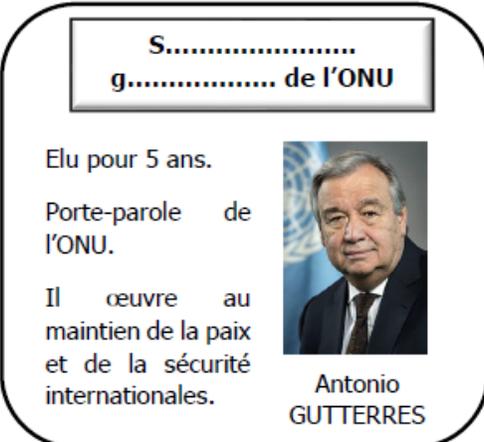
- Un système anachronique datant de 1945 (les pays vainqueurs de la 2^e Guerre mondiale ont un privilège) = membres permanents et droit de veto
- Le droit de veto est utilisé par certains pays pour empêcher le vote d'une résolution (ex. Russie contre une intervention pacificatrice de l'ONU en Ukraine).

8 – Quelles solutions pourraient être envisagées pour donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU et avec quels arguments ?

- Lui attribuer 1 siège de membre permanent au Conseil de sécurité (ex. Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique ou Afrique du Sud, 1^{ère} économie en Afrique)
- Permettre à l'Afrique d'accueillir plusieurs agences de l'ONU et grands sommets internationaux



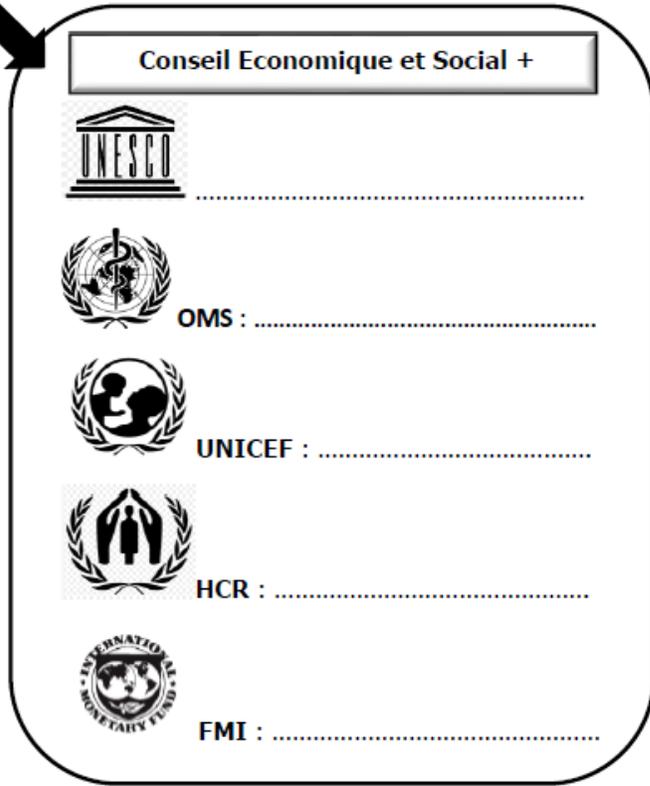
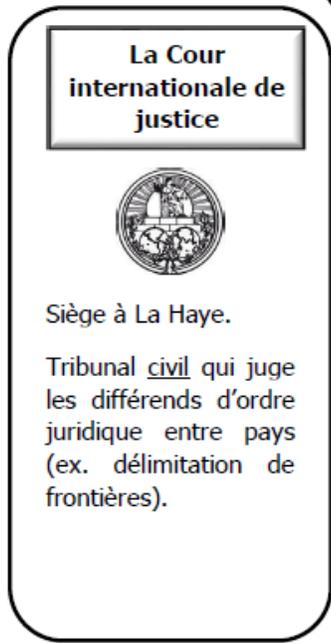
La **Charte des Nations unies** (26 juin 1945) est le traité qui définit les buts et les principes de l'O..... des N..... u.....



FAIRE LA PAIX

FAIRE LA JUSTICE

AIDER AU DEVELOPPEMENT





La **Charte des Nations unies** (26 juin 1945) est le traité qui définit les buts et les principes de l'**Organisation des Nations unies**.

Le **Conseil de sécurité**

Composé de 5 membres permanents qui disposent d'un **droit de vote**.



et 10 membres non-permanents élus pour 2 ans.

Il vote des **résolutions** pour sanctionner ou autoriser une intervention armée contre un autre Etat en cas d'agression. Il peut mettre en place des opérations de maintien de la paix.



les **casques bleus** sont chargés de maintenir ou rétablir la paix et de protéger les civils. C'est une force d'interposition.

Assemblée générale de l'ONU

- 193 Etats membres
- 1 Etat = 1 **voix**
- Siège à **New York**
- Vote le budget, fait des recommandations

FAIRE LA PAIX



FAIRE LA JUSTICE

La Cour internationale de justice



Siège à La Haye.

Tribunal **civil** qui juge les différends d'ordre juridique entre pays (ex. délimitation de frontières).

La Cour pénale internationale



Siège à La Haye.

Tribunal **pénal** qui poursuit en justice des individus pour punir les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les crimes de génocide.

élit

Secrétaire général de l'ONU

Elu pour 5 ans.

Porte-parole de l'ONU.

Il œuvre au maintien de la paix et de la sécurité internationales.



Antonio GUTTERRES

AIDER AU DEVELOPPEMENT

Conseil Economique et Social +



protéger le patrimoine de l'humanité



OMS : améliorer la santé de la population mondiale



UNICEF : défendre les droits des enfants



HCR : secourir les réfugiés



FMI : encourage à la stabilité financière, prêts aux Etats en crise

Séquence 2024 en lien avec l'Afrique

Proposition

2

- une vidéo longue (12'18)
- le même texte
- le même schéma à compléter
- un questionnaire modifié

Document 1 – L'ONU, un système à revoir ?

<https://daxy.link/ONU-2023>

- ¹ Transnational : qui dépasse le cadre national, qui concerne plusieurs nations.
- ² Deux Africains ont occupé successivement le poste de secrétaire général de l'ONU : Boutros BOUTROS-GHALI (Egypte) entre 1992-1996 et Kofi ANNAN (Ghana) entre 1997–2006. L'actuel secrétaire est Antonio GUTERRES (Portugal) depuis 2017.
- ³ Multilatéralisme : organisation des relations entre plusieurs Etats.

Document 2 – Donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU

L'assemblée générale des Nations unies (...) a été l'occasion pour les délégations des Etats africains de réclamer davantage de place pour le continent au sein des instances de l'organisation internationale. L'Afrique, qui comprend aujourd'hui 1,4 milliard d'habitants, en comptera en 2050 plus de 2 milliards. Or elle ne dispose pas de siège permanent au Conseil de sécurité. (...) La configuration actuelle du Conseil de sécurité date de 1945 : les cinq Etats considérés comme les vainqueurs de la seconde guerre mondiale (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) y disposent d'un siège permanent et du droit de veto. Un privilège qui apparaît de plus en plus anachronique et injustifié. D'autant plus que le veto ou la menace de veto ont, en bien des cas, paralysé l'ONU. Brandis par la Russie ou la Chine, ils ont récemment empêché l'ONU d'intervenir dans un but pacificateur en Syrie ou en Ukraine.

Il est donc urgent de donner plus de place à l'Afrique au sein de l'organisation. Cela pourrait passer par l'attribution d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité à un Etat africain, par exemple le Nigeria, pays le plus peuplé du continent avec 190 millions d'habitants, ou encore l'Afrique du Sud, sa principale économie. On peut également envisager un élargissement du nombre de membres du Conseil de sécurité. Actuellement, il compte quinze Etats membres : cinq permanents et dix non-permanents, qui tournent par roulement. Trois sièges sont réservés à l'Afrique parmi les non-permanents. (...) Une telle réforme est d'autant plus indispensable que l'Afrique est au centre des actions des Nations unies : en effet, parmi les seize opérations de maintien de la paix de l'ONU en cours dans le monde, neuf ont lieu sur le sol africain, avec plus de 80 000 casques bleus déployés au total.

(...) Le continent est au cœur de tous les enjeux actuels, notamment les problématiques liées au changement climatique (...). Avec la mondialisation, les grands problèmes mondiaux, comme le terrorisme, les mafias, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent ou encore l'accueil des flux croissants de réfugiés, transcendent les frontières étatiques. Ce sont des problèmes transnationaux¹, des « *problèmes sans passeport* », comme les appelait Kofi Annan². Concevoir ces défis dans un cadre international, comme le fait l'ONU avec ses 194 Etats membres, est l'échelle la plus adaptée, et l'Afrique a un grand rôle à jouer dans cette action. Il faut donc (...) repenser le multilatéralisme³, refonder la gouvernance mondiale sur une base plus démocratique (...). Plusieurs pays, comme le Japon, soutiennent cette demande de l'Afrique de jouer un rôle accru à l'ONU. La France a elle aussi une position progressiste, réclamant depuis plusieurs années que l'usage du veto soit suspendu lorsqu'on traite, à l'ONU, de situations où des crimes de masse sont en cours. Paris n'a d'ailleurs pas utilisé son droit de veto depuis 1989. L'Afrique mériterait donc d'être davantage représentée au Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi d'accueillir sur son sol davantage d'agences, de programmes et de conférences ou grands sommets de l'ONU (...).

Chloé Maurel, « *Il est urgent de donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU* », Le Monde, 03 octobre 2022.

Document 1 – L'ONU, un système à revoir ?



<https://daxy.link/ONU-2023>



SCHEMA : L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

A l'aide de la vidéo, complétez au fur et à mesure le schéma et répondez aux questions.

DOCUMENT 1

1 – Où et quand l'ONU a-t-elle été créée ? A quel organisme, créé en 1919, a-t-elle succédé ?

- L'ONU est né le 26 juin 1945 à San Francisco et a succédé à la SDN (Société des nations) créée en 1919 par le traité de Versailles.

2 – Relevez deux événements historiques (ou périodes) durant lesquels le nombre de membres de l'ONU a augmenté de manière significative.

- Comptant 51 Etats en 1945, l'ONU en compte 193 en 2023.
- 2 périodes : la décolonisation (années 1950-1960 surtout) + la fin du bloc de l'Est (1989)

3 – Relevez un succès et un échec de l'ONU en Afrique.

- Succès : indépendance de la Namibie (1990) ; arrêt d'une guerre civile (ex. Mozambique)
- Echec : génocide au Rwanda (1994), Somalie (1994)

4 – A quoi peut-on attribuer l'impuissance et le blocage de l'ONU dans la résolution de certains problèmes mondiaux ? (relevez 3 exemples)

- L'utilisation du droit de veto par les membres permanents du Conseil de sécurité pour défendre leurs intérêts (ex. veto de la Russie sur la question de la guerre en Syrie)
- L'intervention de puissances militaires sans autorisation de l'ONU (ex. USA en Irak)
- L'influence de la Chine pour diffuser sa vision des relations internationales (en dirigeant des organismes de l'ONU)

DOCUMENT 2

6 – Relevez 3 arguments évoqués par l'auteur pour donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU.

- Un continent peuplé, en pleine croissance démographique
- Un continent au centre de l'action de l'ONU (9 opérations de maintien de la paix sur 16 ont lieu en Afrique)
- Un continent au cœur des enjeux actuels (changement climatique, problèmes liés à la mondialisation)

DOCUMENTS 1 et 2

7 – Pourquoi la composition du Conseil de sécurité est-elle critiquée ?

- Un système anachronique datant de 1945 (les pays vainqueurs de la 2^e Guerre mondiale ont un privilège) = membres permanents et droit de veto
- Le droit de veto est utilisé par certains pays pour empêcher le vote d'une résolution (ex. Russie contre une intervention pacificatrice de l'ONU en Ukraine).
- L'Afrique et l'Amérique latine n'ont aucun siège permanent, de même que certaines puissances (Inde, Afrique du Sud).

8 – Quelles solutions pourraient être envisagées pour donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU et avec quels arguments ?

- Lui attribuer 1 siège de membre permanent au Conseil de sécurité (ex. Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique ou Afrique du Sud, 1^{ère} économie en Afrique)
- Permettre à l'Afrique d'accueillir plusieurs agences de l'ONU et grands sommets internationaux



La **Charte des Nations unies** (26 juin 1945) est le traité qui définit les buts et les principes de l'**Organisation des Nations unies**.

Le **Conseil de sécurité**

Composé de 5 membres permanents qui disposent d'un **droit de vote**.



et 10 membres non-permanents élus pour 2 ans.

Il vote des **résolutions** pour sanctionner ou autoriser une intervention armée contre un autre Etat en cas d'agression. Il peut mettre en place des opérations de maintien de la paix.



les **casques bleus** sont chargés de maintenir ou rétablir la paix et de protéger les civils. C'est une force d'interposition.

Assemblée générale de l'ONU

- 193 Etats membres
- 1 Etat = 1 **voix**
- Siège à **New York**
- Vote le budget, fait des recommandations

FAIRE LA PAIX



FAIRE LA JUSTICE

La Cour internationale de justice



Siège à La Haye.

Tribunal civil qui juge les différends d'ordre juridique entre pays (ex. délimitation de frontières).

La Cour pénale internationale



Siège à La Haye.

Tribunal pénal qui poursuit en justice des individus pour punir les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les crimes de génocide.

élit

Secrétaire général de l'ONU

Elu pour 5 ans.

Porte-parole de l'ONU.

Il œuvre au maintien de la paix et de la sécurité internationales.



Antonio GUTTERES

AIDER AU DEVELOPPEMENT

Conseil Economique et Social +



protéger le patrimoine de l'humanité



OMS : améliorer la santé de la population mondiale



UNICEF : défendre les droits des enfants



HCR : secourir les réfugiés



FMI : encourage à la stabilité financière, prêts aux Etats en crise

Séquence 2024 en lien avec l'Afrique

Proposition

3

- **une vidéo courte**
- **un texte sur les Casques bleus en Afrique**
- **un schéma à compléter**
- **un questionnaire différent**

L'ONU

Document 1 – L'ONU, quel est son rôle ?

<https://daxv.link/ONU-role>

- ¹ Minusma : Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali.
- ² Junte : groupe de militaires ayant pris le pouvoir par un coup d'état.
- ³ Bailleurs de fonds : les Etats membres finançant le budget de l'ONU.
- ⁴ Multilatéralisme : coopération des Etats pour établir des règles communes.

Document 2 – Les Casques bleus n'ont plus la cote en Afrique

Les opérations de maintien de la paix (OMP) des Nations unies en Afrique sont-elles à bout de souffle ? Alors qu'au Mali, la Minusma¹ s'est vu sèchement indiquer la sortie par la junte² le 16 juin, une réflexion est en cours, à New York, sur les évolutions à apporter à un modèle régulièrement contesté dans les pays où les casques bleus sont déployés. (...) La moitié des douze OMP en cours se déroulent en Afrique : en Centrafrique, au Mali, en République démocratique du Congo (RDC), au Sahara occidental, au Soudan du Sud et à Abyei, une zone contrôlée par le Soudan mais réclamée par le Soudan du Sud. Ces missions mobilisent plus de 72 000 casques bleus sur les 86 000 personnels militaires, policiers et civils déployés sous le drapeau de l'ONU à travers le monde. Nées dans un contexte de guerre froide, elles ne sont plus adaptées à l'évolution des crises sur le continent, marqué par la prolifération des cellules djihadistes et des groupes politico-militaires (...). Désormais, les gouvernants africains semblent privilégier l'intervention de paramilitaires privés, avec lesquels ils définissent le mandat – comme le russe Wagner, qui intervient ou est intervenu en Centrafrique, au Mali, en Libye, au Soudan ou au Mozambique –, ou des forces d'un Etat en vertu d'un accord bilatéral.

Confronté à ces nouvelles concurrences et à la lassitude des bailleurs de fonds³, Antonio Guterres a ainsi estimé (...) qu'il était temps de « *repenser notre approche de la paix et de la sécurité* » et de mettre en place une « *nouvelle génération d'opérations d'imposition de la paix et de lutte contre le terrorisme menées par des organisations régionales* », en particulier en Afrique. (...) La fin d'un cycle, où les OMP dites « intégrées » englobaient les dimensions sécuritaire, humanitaire et politique, est entamée. Du Mali à la RDC, en passant par la Centrafrique et le Soudan du Sud, les missions ont échoué à assurer ce qui est pourtant au cœur de leur mandat : la protection des civils (...) comme le massacre d'Ogossagou, village du centre du Mali où au moins 160 personnes ont été tuées, en mars 2019, sans que les casques bleus n'interviennent à temps. (...) « *Les missions intégrées sont à bout de souffle, trop déconnectées des contextes locaux, trop centralisées à New York. Les lourdes présences militaires ne peuvent plus fonctionner sur un continent où le rôle de l'Occident est de plus en plus mis en cause et où les pays n'acceptent plus les solutions imposées par le Nord* », note Aurélien Llorca, chercheur (...) à l'Institut de hautes études internationales et du développement, à Genève.

Pour mieux répondre aux attentes des pays du Sud, Antonio Guterres plaide pour des missions africaines « *robustes pour imposer efficacement la paix* », mandatées et financées par l'ONU.

Comme l'explique l'enseignant-chercheur Arthur Bouteillis, conseiller à l'International Peace Institute : « *Les évolutions géopolitiques récentes et la guerre en Ukraine font que les membres du Conseil de sécurité de l'ONU courtisent et cherchent à mieux répondre aux préoccupations des pays du Sud global, et notamment des Etats africains. Ils cherchent des modèles alternatifs de sécurité. La Russie n'a pas de raison de s'y opposer.* »

Symbole de l'affaiblissement du multilatéralisme⁴, la France (...) a été la première avocate de l'intervention des soldats rwandais au Mozambique en juillet 2021. Pour lutter contre les djihadistes qui menaçaient notamment les projets gaziers de Total dans la province septentrionale du Cabo Delgado, l'UE a adopté en 2022 une mesure d'assistance de 20 millions d'euros afin de soutenir le déploiement de ces militaires qui, jusque-là, servaient le plus souvent sous la bannière de l'ONU.

Collectif, « [Les Casques bleus n'ont plus la cote en Afrique](#) », Le Monde, 06 juillet 2023.

Document 1 – L'ONU, quel est son rôle ?



<https://daxy.link/ONU-role>

Contenu proposé par
France Télévisions

france•tvéducation
présente

DÉCOD'ACTU

10



10

00:00:01



00:04:12



La **Charte des Nations unies** (26 juin 1945) est le traité qui définit les buts et les principes de l'O..... des N..... u.....



S..... g..... de l'ONU

Elu pour 5 ans.

Porte-parole de l'ONU.

Il œuvre au maintien de la paix et de la sécurité internationales.



Antonio GUTTERRES

Le C..... de S.....

Composé de 5 membres permanents qui disposent d'un d..... de v.....



et 10 membres non-permanents élus pour 2 ans.

Il vote des r..... pour sanctionner ou autoriser une intervention armée contre un autre Etat en cas d'agression. Il peut mettre en place des opérations de maintien de la paix.



les c..... b..... sont chargés de maintenir ou rétablir la paix et de protéger les civils. C'est une force d'interposition.



FAIRE LA PAIX

FAIRE LA JUSTICE

AIDER AU DEVELOPPEMENT

La Cour internationale de justice



Siège à La Haye.

Tribunal civil qui juge les différends d'ordre juridique entre pays (ex. délimitation de frontières).

La Cour pénale internationale



Siège à La Haye.

Tribunal pénal qui poursuit en justice des individus pour punir les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les crimes de génocide.

Conseil Economique et Social +



.....



OMS :



UNICEF :



HCR :



FMI :

QUESTIONS

DOCUMENT 1

1 – Relevez le rôle de l'ONU tel que défini par la Charte des Nations Unies.

- Protection des droits de l'Homme
- Aide humanitaire
- Développement durable
- Garantie du droit international

2 – De quelles natures peuvent être les résolutions du Conseil de sécurité ?

- Des condamnations de pays sans sanction (ex. en 2017 contre les tirs nucléaires de la Corée du Nord)
- Des sanctions : économiques et commerciales, des embargos sur les armes...
- Des opérations de maintien de la paix avec les casques bleus (ex. au Darfour)

3 – Relevez un succès et un échec de l'ONU en Afrique.

- Succès : indépendance de la Namibie (1990) ; arrêt d'une guerre civile (ex. Mozambique)
- Echec : génocide au Rwanda (1994)

4 – A quoi peut-on attribuer l'impuissance de l'ONU dans l'adoption de certaines résolutions ?

- Une résolution doit être adoptée par 9 membres sur 15 du Conseil de sécurité et ne pas être bloquée par le veto d'un des 5 membres permanents.

SCHEMA : L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

5 – A l'aide de la vidéo, complétez le schéma à l'aide des informations dont vous disposez.

QUESTIONS

DOCUMENT 2

6 – Pourquoi les opérations de maintien de la paix en Afrique sont-elles à « bout de souffle » ? Relevez 3 arguments critiquant la présence et le rôle des Casques bleus en Afrique.

- elles coûtent cher (lassitude des bailleurs de fonds)
- elles sont déconnectées des contextes locaux (plus adaptées à l'évolution des crises sur le continent, marqué par la prolifération des cellules djihadistes et des groupes politico-militaires)
- elles ne parviennent pas à assurer la protection des civils
- les pays africains n'acceptent plus les solutions imposées par le Nord (notamment membres du Conseil de sécurité)

7 – Comment certains pays assurent-ils désormais leur sécurité face aux menaces ?

- l'intervention de groupes paramilitaires privés (ex. Wagner)
- ou signer un accord avec un Etat

8 – Quelles solutions sont préconisées pour répondre aux besoins des pays africains ?

- soutenir le déploiement de forces africaines dans les zones conflictuelles (ex. soldats rwandais au Mozambique)
- avec une assistance financière du Nord (ex. UE)

**3 - Séquence HISTOIRE / GEO / EMC 3^e :
Guerres d'influences en Afrique**

QUATRIÈME
DÉFENDRE LES LIBERTÉS

ATTENDEUS OU OUBLIÉS
 Le cadre de quatrième s'attache à approfondir le sens du premier principe de la devise de la République : la liberté. Il s'agit de faire comprendre aux élèves comment la liberté se décline dans les libertés et comment celles-ci s'inscrivent dans un cadre légal qui les sauvegarde tout en les limitant au nom de l'intérêt général. L'organisation de la justice sont abordées comme des instruments en vue de la protection des individus, en tant qu'elles permettent de pallier les atteintes à la liberté et de maintenir l'ordre public garanti par l'État au nom de l'intérêt général de la nation.

<p>Ordre public et souveraineté nationale</p> <p>Défense</p>	<p>Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> la « sûreté » fait partie des droits affirmés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC, art. 2). Elle signifie à la fois que les droits du citoyen sont protégés et qu'il doit se trouver en sécurité. Les forces de sécurité intérieure, comme la police, la gendarmerie, les pompiers et les douanes, répondent à cette exigence ; la police de l'environnement assure la protection du droit de chacun à vivre dans un environnement « sain et 	<p>Aborder des exemples (plan Vigipirate, crise du Covid).</p> <p>Prendre l'exemple des incendies de forêt, pour montrer l'action des pompiers et de la sécurité civile, et en particulier la sécurisation des habitations.</p> <p>Aborder un exemple d'action de l'Office français de la biodiversité.</p> <p><u>Appréhender les missions des forces de sécurité et des armées à partir d'une participation à une opération internationale.</u></p>	<p>Exercices de sécurité dans l'établissement</p> <p>Éducation à la défense Classes de défense et de sécurité globales (CDSG)</p> <p>EDD</p>
--	---	--	--

	<p>équilibré » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> les forces armées ont vocation à défendre la souveraineté nationale, qui peut se trouver menacée ; elles ont aussi pour mission de servir la nation quand elle est engagée par des traités ou comme membre d'organisations internationales comme l'ONU. La défense doit également affronter de nouveaux enjeux comme <u>la guerre informationnelle et la cyberdéfense.</u> 		<p>EMI</p>
--	---	--	------------

Voir séquences :
« Guerre en Ukraine » (2023) et
« Guerres d'influences en Afrique »
(4^e ou 3^e)

Ressources
proposées
dans la fiche
séquence

Frédéric
Charillon

GUERRES D'INFLUENCE

LES ÉTATS À LA CONQUÊTE
DES ESPRITS

Odile
Jacob





Quelques ressources proposées dans la fiche séquence



Djibouti

la diplomatie de géant d'un petit État

Sonia Le Gouriellec

Septentrion
Éditions Universitaires

ESPACES POLITIQUES

Séquence proposée en 2023 sur la **guerre hybride en lien avec la guerre en Ukraine**

Document 1 – Les stratégies d'influences de la Russie



Dessin de Peter SCHRANK, date ?

<https://twitter.com/CartesDuMonde/status/1621584372620005376>

Document 1

1 – Identifier le document : présentez le document en indiquant son auteur, sa date et sa source.

2 – Décrire le document / Extraire des informations : qu'est-ce qui est représenté sur l'image et comment peut-on l'identifier ? (personnages, lieux, éléments du dessin...)

3 – Comprendre le document : qu'est-ce que l'auteur a voulu exprimer dans ce dessin ?

Document 2 – De la guerre hybride au risque de confrontation nucléaire



Document 2

4 – Montrez que la guerre touche toute la population ukrainienne, au front et à l'arrière.

- Un front avec des tranchées et un usage de l'artillerie sur les positions adverses
- A l'arrière : des coupures d'eau et d'électricité à cause de frappes russes sur les infrastructures dans les villes (ex. Kiev) pour briser le moral des civils

5 – Comment la Russie se défend-elle des accusations de sabotage et pourquoi ?

- Retourne l'accusation contre un autre pays (le Royaume-Uni)
- Menace de passer à un autre stade de la guerre (le nucléaire)
- Pourquoi ? ne pas reconnaître de responsabilité, accuser un pays qui soutient l'Ukraine

Documents 2 et 3

6 – Expliquez les phrases soulignées dans le document 3 en croisant les informations des deux documents.

- La Russie essaie de déstabiliser l'Ukraine en menant une guerre hybride (« élargir le champ de la lutte » : guerre sur le terrain militaire et frappes contre des infrastructures civiles)
- L'usage de l'arme nucléaire serait un pas à ne pas franchir (les alliés de l'Ukraine répondraient sur le même terrain). L'utilisation de l'arme nucléaire changerait la nature du conflit (selon le ministre britannique)

Séquence
proposée en
2023

Vidéo : 3'56

Document 2 - Sabotages et menace nucléaire



L'explosion inexplicable des gazoducs Nord Stream 1 et 2, fin septembre, nourrit les préoccupations sur les actions non conventionnelles que la Russie pourrait mener contre les alliés occidentaux de Kiev. (...) Outre les conséquences environnementales du rejet colossal de méthane dans l'atmosphère et les doutes qui planent désormais sur la remise en fonctionnement de ces gazoducs, le sentiment d'insécurité grandit dans de nombreux pays (...) récemment victimes d'attaques de type « hybride ». Le terme de « guerre hybride » (...) désigne la combinaison coordonnée d'outils militaires conventionnels et non conventionnels (acteurs non étatiques, sabotages, cyberattaques) et de méthodes subversives (désinformation, trolling, etc.). Son objectif est de déstabiliser un adversaire et de lui infliger le maximum de dommages sur les plans sécuritaire, économique, politique, énergétique. (...) La menace (...) est montée en puissance au fur et à mesure des revers subis sur le terrain ukrainien par les forces russes. « Vladimir Poutine n'a d'autre choix que de mondialiser la guerre, tranche François Heisbourg¹. (...) Il dispose de deux options : le nucléaire ou la guerre hybride. Cette dernière lui permet d'élargir le champ de la lutte sans pour autant se mettre en péril, à la différence de l'arme atomique. » (...) Le 10 octobre, des cyberattaques, attribuées à un groupe de hackers russes baptisé « Killnet », bloquent les sites Internet de plusieurs grands aéroports américains (...). Moscou dispose d'importants moyens d'action pour pousser ses pions (...) dans la mer Baltique appelée à devenir, au large des côtes russes, un vaste « lac otanien » dans la perspective de l'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'OTAN. (...) Près de 99 % des échanges Internet et de téléphonie mobile transitant par les câbles sous-marins, une rupture « aurait des conséquences extrêmement dramatiques », a souligné Stéphane Bouillon² le 5 octobre. (...) *Quand Internet sera coupé, il sera trop tard ! Il faut préparer les esprits à la guerre hybride* (...). Ces propos alarmistes ne font cependant pas l'unanimité parmi les experts. (...) « La guerre de haute intensité continue en Ukraine, estime Maxime Audinet³. En revanche, il semble bien y avoir une escalade dans l'usage de certaines menaces "hybrides" (...). » La menace hybride figurait déjà au cœur de la « boussole stratégique » adoptée par l'UE (...). « Tout est devenu une arme : l'énergie, les investissements, l'information, les flux migratoires, les données », a rappelé Joseph Borrell⁴.

Cédric Piétralunga, Philippe Ricard et Elise Vincent, *L'Ukraine. L'extension hybride du domaine de la guerre*, Le Monde, 23-24 octobre 2022.

¹ Conseiller pour l'Europe des questions stratégiques

² Secrétaire général français de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)

³ Chercheur à l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire, spécialiste de la guerre informationnelle russe

⁴ Haut-représentant de l'Union européenne

7 – Qu'est-ce que la guerre hybride ? Soulignez dans le texte (en bleu) la phrase qui définit cette notion et son objectif (en vert).

8 – Relevez dans le texte des exemples illustrant les menaces de la guerre hybride.

- Sécuritaire : cyberattaques, vol de données, désinformation, blocage de sites Internet (ex. aéroports)
- Economique : les investissements (donc entreprises visées)
- Politique : déstabilisation des Etats (ex. données sensibles, flux migratoires)
- énergétique : sabotage sur des gazoducs

Réponse à la problématique : La guerre hybride a pour but de déstabiliser un adversaire en lui infligeant un maximum de dommages. Si l'Ukraine est au cœur de la guerre, ses alliés occidentaux peuvent subir eux aussi des dommages (approvisionnement énergétiques, désinformation de l'opinion, cyberattaques menaçant la sécurité...).

**3 - Séquences HISTOIRE / GEO / EMC 4^e ou 3^e :
Guerres d'influences en Afrique**

Guerres d'influences en Afrique

Document 1 – La Russie et la Chine à l'assaut de l'Afrique

La France, « administratrice » d'une grande partie du continent africain de la fin du XIXe siècle à 1960, date des indépendances, a longtemps conservé une place particulière, soutenant des régimes autoritaires selon ses intérêts ou intervenant militairement pour des raisons de sécurité régionale, comme dans le Sahel pour lutter contre le terrorisme. Et elle restait un partenaire commercial majeur pour de nombreux Etats unis par une monnaie commune, le franc CFA. La succession de crises en Afrique de l'Ouest, marquée par des putschs au Mali, au Burkina Faso et au Niger, signifie-t-elle la fin de cette relation, tandis que la Chine a inscrit l'Afrique dans les nouvelles routes de la Soie et que la Russie entend maîtriser les rouages sécuritaires du continent, afin (...) d'affaiblir ses ennemis européens dans le contexte de la guerre en Ukraine ?

Si l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis demeurent les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne, cette dernière subit une reconfiguration stratégique depuis l'exercice de l'influence croissante de la Russie, notamment du groupe paramilitaire privé Wagner. (...) On estime que quelque 5 000 hommes de Wagner sont présents sur le continent (Libye, Mali, Burkina Faso, Soudan, Centrafrique...). (...) Les régimes en place laissent volontiers des compagnies russes gérer les ressources naturelles et leur vendre des armes. (...) Avec Wagner, la Russie exerce une influence par procuration face aux Occidentaux (donc à l'OTAN).

La stratégie chinoise s'inscrit plus à long terme, sans s'impliquer dans des conflits locaux. Le premier outil utilisé par Pékin est la finance, accordant des prêts aux gouvernements et en investissant dans de nombreux projets, notamment routiers, conduisant au second : la prise de contrôle de ports (...). La Chine profite également du retrait des Européens pour proposer des armements, tout en promettant des installations militaires permanentes (Djibouti, Guinée équatoriale...). (...)

Il serait toutefois exagéré de voir en cette avancée russo-chinoise un recul durable des anciennes grandes puissances. Certes, la France est critiquée, mais les Etats-Unis conservent une place majeure. (...) Le Pentagone gère un réseau de bases stratégiques du Sénégal au Botswana (...). Si les faits et gestes de la Russie en Afrique inquiètent Washington, ceux de la Chine la préoccupent plus. (...) En se retirant des affaires du Moyen-Orient, où l'influence de la Chine est croissante, les Etats-Unis ont compris que le curseur de sa compétition avec celle-ci n'est pas seulement en Asie-Pacifique, mais aussi en Afrique. (...)

Guillaume FOURMONT, « *La Russie et la Chine à l'assaut de l'Afrique* », Carto n° 79, septembre-octobre 2023.

1

Séquence 1 sur les guerres d'influence

Document 1

- 1 – Identifiez les acteurs (extérieurs à l'Afrique) nommés dans le texte (en les surlignant d'une couleur) et soulignez les pays africains dont il est question dans le texte.
- 2 – Identifiez la nature de leur rôle en Afrique (en les surlignant d'une autre couleur).
- 3 – Montrez qu'une guerre d'influence oppose ces puissances en Afrique en relevant la nature de leurs rivalités (en les surlignant d'une 3^e couleur).



Dessin de Chapatte, Le Monde, 05 septembre 2023.

Document 3 – La « Russafrique »



<https://dgxy.link/russafrique>

Document 2

- 1 – Identifier le document : présentez le document en indiquant son auteur, sa date et sa source.
- 2 – Décrire le document / Extraire des informations : qu'est-ce qui est représenté sur l'image et comment peut-on l'identifier ? (personnages, lieux, éléments du dessin...)
- 3 – Comprendre le document : qu'est-ce que l'auteur a voulu exprimer dans ce dessin ? (Vous pouvez vous appuyer sur le document 1).

Document 3

1 – Pourquoi et comment l'influence française décline-t-elle au Sahel ?

-
-

2 – Comment l'influence russe se manifeste-t-elle en Afrique ?

- militaire :
- économique :
- diplomatique :
- médiatique :

1

Guerres d'influences en Afrique

Document 1 – La Russie et la Chine à l'assaut de l'Afrique

La France, « administratrice » d'une grande partie du continent africain de la fin du XIXe siècle à 1960, date des indépendances, a longtemps conservé une place particulière, soutenant des régimes autoritaires selon ses intérêts ou intervenant militairement pour des raisons de sécurité régionale, comme dans le Sahel pour lutter contre le terrorisme. Et elle restait un partenaire commercial majeur pour de nombreux Etats unis par une monnaie commune, le franc CFA. La succession de crises en Afrique de l'Ouest, marquée par des putschs au Mali, au Burkina Faso et au Niger, signifie-t-elle la fin de cette relation, tandis que la Chine a inscrit l'Afrique dans les nouvelles routes de la Soie et que la Russie entend maîtriser les rouages sécuritaires du continent, afin (...) d'affaiblir ses ennemis européens dans le contexte de la guerre en Ukraine ?

Guerras d'influences en Afrique

Document 1 – La Russie et la Chine à l'assaut de l'Afrique

La France, « administratrice » d'une grande partie du continent africain de la fin du XIXe siècle à 1960, date des indépendances, a longtemps conservé une place particulière, soutenant des régimes autoritaires selon ses intérêts ou intervenant militairement pour des raisons de sécurité régionale, comme dans le Sahel pour lutter contre le terrorisme. Et elle restait un partenaire commercial majeur pour de nombreux Etats unis par une monnaie commune, le franc CFA. La succession de crises en Afrique de l'Ouest, marquée par des putschs au Mali, au Burkina Faso et au Niger, signifie-t-elle la fin de cette relation, tandis que la Chine a inscrit l'Afrique dans les nouvelles routes de la Soie et que la Russie entend maîtriser les rouages sécuritaires du continent, afin (...) d'affaiblir ses ennemis européens dans le contexte de la guerre en Ukraine ?

Si l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis demeurent les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne, cette dernière subit une reconfiguration stratégique depuis l'exercice de l'influence croissante de la Russie, notamment du groupe paramilitaire privé Wagner. (...) On estime que quelque 5 000 hommes de Wagner sont présents sur le continent (Libye, Mali, Burkina Faso, Soudan, Centrafrique...). (...) Les régimes en place laissent volontiers des compagnies russes gérer les ressources naturelles et leur vendre des armes. (...) Avec Wagner, la Russie exerce une influence par procuration face aux Occidentaux (donc à l'OTAN).

La stratégie chinoise s'inscrit plus à long terme, sans s'impliquer dans des conflits locaux. Le premier outil utilisé par Pékin est la finance, accordant des prêts aux gouvernements et en investissant dans de nombreux projets, notamment routiers, conduisant au second : la prise de contrôle de ports (...). La Chine profite également du retrait des Européens pour proposer des armements, tout en promettant des installations militaires permanentes (Djibouti, Guinée équatoriale...). (...)

Il serait toutefois exagéré de voir en cette avancée russo-chinoise un recul durable des anciennes grandes puissances. Certes, la France est critiquée, mais les Etats-Unis conservent une place majeure. (...) Le Pentagone gère un réseau de bases stratégiques du Sénégal au Botswana (...). Si les faits et gestes de la Russie en Afrique inquiètent Washington, ceux de la Chine la préoccupent plus. (...) En se retirant des affaires du Moyen-Orient, où l'influence de la Chine est croissante, les Etats-Unis ont compris que le curseur de sa compétition avec celle-ci n'est pas seulement en Asie-Pacifique, mais aussi en Afrique. (...)

Guillaume FOURMONT, « La Russie et la Chine à l'assaut de l'Afrique », Carto n° 79, septembre-octobre 2023.

1

Document 1

- 1 – Identifiez les acteurs (extérieurs à l'Afrique) nommés dans le texte (en les surlignant d'une couleur) et soulignez les pays africains dont il est question dans le texte.
- 2 – Identifiez la nature de leur rôle en Afrique (en les surlignant d'une autre couleur).
- 3 – Montrez qu'une guerre d'influence oppose ces puissances en Afrique en relevant la nature de leurs rivalités (en les surlignant d'une 3^e couleur).



1

Dessin de Chapatte, Le Monde, 05 septembre 2023.

Document 3 – La « Russafrique »



<https://dgxy.link/russafrique>

Document 2

- 1 – Identifier le document : présentez le document en indiquant son auteur, sa date et sa source.
- 2 – Décrire le document / Extraire des informations : qu'est-ce qui est représenté sur l'image et comment peut-on l'identifier ? (personnages, lieux, éléments du dessin...)
- 3 – Comprendre le document : qu'est-ce que l'auteur a voulu exprimer dans ce dessin ? (Vous pouvez vous appuyer sur le document 1).

Document 3

1 – Pourquoi et comment l'influence française décline-t-elle au Sahel ?

-
-
-

2 – Comment l'influence russe se manifeste-t-elle en Afrique ?

- militaire :
- économique :
- diplomatique :
- médiatique :

Document 3

1 – Pourquoi et comment l'influence française décline-t-elle au Sahel ?

- Coups d'état (Niger, Mali...) par des juntes militaires hostiles à la présence française
- Renvoi d'ambassadeurs français
- Retrait de troupes militaires françaises

2 – Comment l'influence russe se manifeste-t-elle en Afrique ?

- Militaire : accords de coopération avec ventes d'armes ; mercenaires (Wagner)
- Economique : exportations de blé russe (dépendance des pays africains envers ces importations) ; vente d'hydrocarbures
- Diplomatique : organisations de sommets Russie-Afrique
- Médiatique : influenceurs et médias pro-russes ; désinformation

Guerres d'influences en Afrique

Document 1 – La Russie et la Chine à l'assaut de l'Afrique

La France, « administratrice » d'une grande partie du continent africain de la fin du XIXe siècle à 1960, date des indépendances, a longtemps conservé une place particulière, soutenant des régimes autoritaires selon ses intérêts ou intervenant militairement pour des raisons de sécurité régionale, comme dans le Sahel pour lutter contre le terrorisme. Et elle restait un partenaire commercial majeur pour de nombreux Etats unis par une monnaie commune, le franc CFA. La succession de crises en Afrique de l'Ouest, marquée par des putschs au Mali, au Burkina Faso et au Niger, signifie-t-elle la fin de cette relation, tandis que la Chine a inscrit l'Afrique dans les nouvelles routes de la Soie et que la Russie entend maîtriser les rouages sécuritaires du continent, afin (...) d'affaiblir ses ennemis européens dans le contexte de la guerre en Ukraine ?

Si l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis demeurent les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne, cette dernière subit une reconfiguration stratégique depuis l'exercice de l'influence croissante de la Russie, notamment du groupe paramilitaire privé Wagner. (...) On estime que quelque 5 000 hommes de Wagner sont présents sur le continent (Libye, Mali, Burkina Faso, Soudan, Centrafrique...). (...) Les régimes en place laissent volontiers des compagnies russes gérer les ressources naturelles et leur vendre des armes. (...) Avec Wagner, la Russie exerce une influence par procuration face aux Occidentaux (donc à l'OTAN).

La stratégie chinoise s'inscrit plus à long terme, sans s'impliquer dans des conflits locaux. Le premier outil utilisé par Pékin est la finance, accordant des prêts aux gouvernements et en investissant dans de nombreux projets, notamment routiers, conduisant au second : la prise de contrôle de ports (...). La Chine profite également du retrait des Européens pour proposer des armements, tout en promettant des installations militaires permanentes (Djibouti, Guinée équatoriale...). (...)

Il serait toutefois exagéré de voir en cette avancée russo-chinoise un recul durable des anciennes grandes puissances. Certes, la France est critiquée, mais les Etats-Unis conservent une place majeure. (...) Le Pentagone gère un réseau de bases stratégiques du Sénégal au Botswana (...). Si les faits et gestes de la Russie en Afrique inquiètent Washington, ceux de la Chine la préoccupent plus. (...) En se retirant des affaires du Moyen-Orient, où l'influence de la Chine est croissante, les Etats-Unis ont compris que le curseur de sa compétition avec celle-ci n'est pas seulement en Asie-Pacifique, mais aussi en Afrique. (...)

Guillaume FOURMONT, « *La Russie et la Chine à l'assaut de l'Afrique* », Carto n° 79, septembre-octobre 2023.

2

Séquence 2 sur les guerres d'influence (un dessin de presse différent)

Document 1

- 1 – Identifiez les acteurs (extérieurs à l'Afrique) nommés dans le texte (en les surlignant d'une couleur) et soulignez les pays africains dont il est question dans le texte.
- 2 – Identifiez la nature de leur rôle en Afrique (en les surlignant d'une autre couleur).
- 3 – Montrez qu'une guerre d'influence oppose ces puissances en Afrique en relevant la nature de leurs rivalités (en les surlignant d'une 3^e couleur).

Document 2 – La ruée des grandes puissances en Afrique



Du 4 au 6 septembre, le Kenya a accueilli le 1^{er} sommet africain pour le climat. L'objectif affiché était de formuler des « solutions africaines » aux défis climatiques en vue de la COP 28 (se tenant à Dubaï, en décembre 2023).

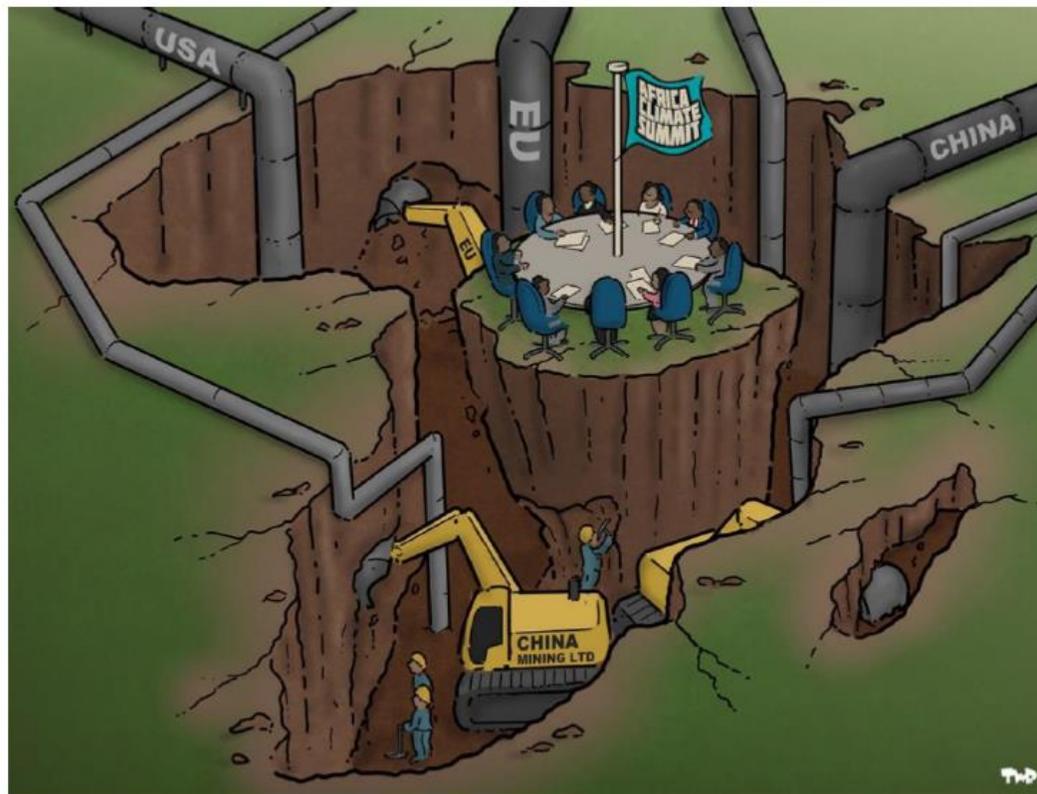
Dessin de Tjeerd ROYAARDS,

07 septembre 2023

(source : <http://tjeerdroyaards.com/>)

2

Document 2 – La ruée des grandes puissances en Afrique



Du 4 au 6 septembre, le Kenya a accueilli le 1^{er} sommet africain pour le climat. L'objectif affiché était de formuler des « solutions africaines » aux défis climatiques en vue de la COP 28 (se tenant à Dubaï, en décembre 2023).

Dessin de Tjeerd ROYAARDS,

07 septembre 2023

(source : <http://tjeerdroyaards.com/>)

Document 3 – La « Russafrique »



<https://dgyx.link/russafrique>

Document 2

- 1 – Identifier le document : présentez le document en indiquant son auteur, sa date et sa source.
- 2 – Décrire le document / Extraire des informations : qu'est-ce qui est représenté sur l'image et comment peut-on l'identifier ? (personnages, lieux, éléments du dessin...)
- 3 – Comprendre le document : qu'est-ce que l'auteur a voulu exprimer dans ce dessin ? (Vous pouvez vous appuyer sur le document 1).

Document 3

1 – Pourquoi et comment l'influence française décline-t-elle au Sahel ?

-
-
-

2 – Comment l'influence russe se manifeste-t-elle en Afrique ?

- militaire :
- économique :
- diplomatique :
- médiatique :

Guerras d'influences en Afrique

2

Document 1 – La Russie et la Chine à l'assaut de l'Afrique

La France, « administratrice » d'une grande partie du continent africain de la fin du XIXe siècle à 1960, date des indépendances, a longtemps conservé une place particulière, soutenant des régimes autoritaires selon ses intérêts ou intervenant militairement pour des raisons de sécurité régionale, comme dans le Sahel pour lutter contre le terrorisme. Et elle restait un partenaire commercial majeur pour de nombreux Etats unis par une monnaie commune, le franc CFA. La succession de crises en Afrique de l'Ouest, marquée par des putschs au Mali, au Burkina Faso et au Niger, signifie-t-elle la fin de cette relation, tandis que la Chine a inscrit l'Afrique dans les nouvelles routes de la Soie et que la Russie entend maîtriser les rouages sécuritaires du continent, afin (...) d'affaiblir ses ennemis européens dans le contexte de la guerre en Ukraine ?

Si l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis demeurent les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne, cette dernière subit une reconfiguration stratégique depuis l'exercice de l'influence croissante de la Russie, notamment du groupe paramilitaire privé Wagner. (...) On estime que quelque 5 000 hommes de Wagner sont présents sur le continent (Libye, Mali, Burkina Faso, Soudan, Centrafrique...). (...) Les régimes en place laissent volontiers des compagnies russes gérer les ressources naturelles et leur vendre des armes. (...) Avec Wagner, la Russie exerce une influence par procuration face aux Occidentaux (donc à l'OTAN).

La stratégie chinoise s'inscrit plus à long terme, sans s'impliquer dans des conflits locaux. Le premier outil utilisé par Pékin est la finance, accordant des prêts aux gouvernements et en investissant dans de nombreux projets, notamment routiers, conduisant au second : la prise de contrôle de ports (...). La Chine profite également du retrait des Européens pour proposer des armements, tout en promettant des installations militaires permanentes (Djibouti, Guinée équatoriale...). (...)

Il serait toutefois exagéré de voir en cette avancée russo-chinoise un recul durable des anciennes grandes puissances. Certes, la France est critiquée, mais les Etats-Unis conservent une place majeure. (...) Le Pentagone gère un réseau de bases stratégiques du Sénégal au Botswana (...). Si les faits et gestes de la Russie en Afrique inquiètent Washington, ceux de la Chine la préoccupent plus. (...) En se retirant des affaires du Moyen-Orient, où l'influence de la Chine est croissante, les Etats-Unis ont compris que le curseur de sa compétition avec celle-ci n'est pas seulement en Asie-Pacifique, mais aussi en Afrique. (...)

Guillaume FOURMONT, « La Russie et la Chine à l'assaut de l'Afrique », Carto n° 79, septembre-octobre 2023.

Document 1

- 1 – Identifiez les acteurs (extérieurs à l'Afrique) nommés dans le texte (en les surlignant d'une couleur) et soulignez les pays africains dont il est question dans le texte.
- 2 – Identifiez la nature de leur rôle en Afrique (en les surlignant d'une autre couleur).
- 3 – Montrez qu'une guerre d'influence oppose ces puissances en Afrique en relevant la nature de leurs rivalités (en les surlignant d'une 3^e couleur).

4 - Séquence GEO / EMC 4^e : La mer Rouge, un espace stratégique pour le commerce mondial

La mer Rouge, un espace stratégique pour le commerce mondial

Document 1 – La crise en mer Rouge

Les Houthis, des rebelles yéménites, ciblent des navires civils ou militaires empruntant la mer Rouge, perturbant (...) les routes maritimes qui empruntent le détroit de Bab-el-Mandeb et du canal de Suez. (...) Mouvement politique et militaire rebelle, les Houthis ont annoncé, en représailles aux opérations israéliennes dans la bande de Gaza, vouloir frapper tout navire israélien ou se rendant en Israël. (...) Le mouvement armé (...) est largement (...) soutenu et armé par l'Iran, qui l'intègre dans son « axe de résistance ». Celui-ci désigne divers mouvements hostiles aux États-Unis et à Israël ou jouant un rôle dans la déstabilisation de la région, tels que le Hezbollah libanais ou encore le Hamas (...).

La menace que ces rebelles yéménites font peser sur le commerce mondial s'explique par le caractère stratégique de la mer Rouge (...). Étroit espace maritime de 2 000 kilomètres de long pour 300 kilomètres de large au maximum, (...) la mer Rouge est fermée au sud par le détroit de Bab-el-Mandeb, et au nord par le canal de Suez. Voyant passer 12 % du commerce mondial de marchandises, la mer Rouge joue un rôle particulièrement important dans les échanges Europe-Asie (40 % des échanges entre les deux), et dans les flux d'hydrocarbures (...). Les deux issues de la mer Rouge font partie de ces *choke points* (= passage stratégique ou goulet d'étranglement) du commerce mondial (...). Cela permet aussi de comprendre le rôle particulièrement important du micro-État-garnison de Djibouti, qui abrite des bases militaires française, américaine, japonaise, allemande, italienne et même chinoise depuis que la RPC y a inauguré sa première base à l'étranger en 2017. (...)

Plusieurs grands armateurs ont suspendu le transit par la mer Rouge, entièrement ou en partie. C'est le cas notamment de MSC, de la CMA-CGM, de Maersk (...) qui obligent leurs navires à délaisser la route la plus courte entre Asie et Afrique au profit de la route du Cap de Bonne-Espérance. (...) L'allongement du trajet (par exemple 7500 km et huit jours de navigation de plus entre Shanghai et Rotterdam qui amène à consommer plus de carburant (...) conduisent à une augmentation des coûts d'assurance et (...) de transport. (...) Les retards pris entraînent déjà une perturbation des chaînes d'approvisionnement pour le secteur industriel à l'origine de l'arrêt de la production dans plusieurs usines (...). En bout de chaîne, ce sont les consommateurs européens qui pourraient être touchés par des augmentations de prix (...). La baisse du trafic dans le canal de Suez qui en découle affecte aussi (...) l'Égypte, à qui les redevances de passage ont rapporté 9,4 milliards de dollars en 2023. (...)

Pour sécuriser le trafic, les États-Unis ont lancé en décembre, au nom de la liberté de navigation dont ils se veulent les défenseurs, une opération baptisée « *Prosperity Guardian* ». (...) Soucieux de jouer un rôle dans les relations internationales tout en défendant leurs valeurs, les États-membres de l'Union Européenne se sont entendus le 22 janvier pour lancer leur propre mission dans la région, en plus des opérations déjà actives (Atalante depuis 2008 pour lutter contre la piraterie, et Agénor depuis 2020 pour surveiller le sensible détroit d'Ormuz sous bannière européenne.

Clara Loizzo, « [La crise en mer Rouge, révélatrice de la vulnérabilité des grandes routes maritimes mondiales](#) », *Géoconfluences*, janvier 2024.

URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/brevs/mer-rouge-houthis>

3

Séquence 3 sur la mer Rouge



<https://dgxy.link/mer-Rouge>

Document 2 – Attaques en mer Rouge



Attaques en mer Rouge : le commerce mondial dérouté - Le dessous des cartes - L'essentiel | ARTE

Documents 1 et 2

1 – Par qui et pourquoi le commerce en mer Rouge est-il menacé ?

- Par les Houthis (depuis le Yémen)
- En représailles aux opérations israéliennes à Gaza contre les Palestiniens

2 – Relevez 3 informations montrant que la mer Rouge est un espace stratégique dans le commerce mondial :

- 12 % du commerce mondial y transite
- La route la plus courte entre Asie – Europe
- Des points de passage stratégiques : détroit de Bab-el-Mandeb et canal de Suez

Document 1

3 – Pourquoi Djibouti a-t-il un rôle important sur cette route maritime ?

- Un micro-Etat qui accueille de nombreuses bases militaires afin de sécuriser le commerce mondial

4 – Quelles mesures sont prises pour essayer de sécuriser le trafic maritime et lutter contre la piraterie ?

- Opération de sécurisation « *Prosperity Guardian* » lancée par les USA (2023)
- Opération Atalante lancée par l'UE (2008)

Documents 1 et 2

5 – Relevez 4 conséquences des attaques en mer Rouge sur le commerce mondial :

- Les armateurs délaissent la mer Rouge et utilisent une route maritime plus longue par le cap de Bonne-Espérance
- L'allongement du trajet et son coût plus important (carburant, assurance du transport)
- Les chaînes d'approvisionnement des industries (en Europe) sont perturbées
- Augmentation de prix pour les consommateurs européens
- L'Égypte est impactée financièrement par la baisse du trafic dans le canal de Suez (droits de passage)

Document 3 – Djibouti, un carrefour d'ambitions

Emilie Aubry, Le Dessous des Cartes, ARTE, 2023.



<https://dgxy.link/djibouti>

Document 3 sur la mer Rouge ou séquence indépendante

I Une situation géographique stratégique pour un Etat pauvre

1 – Quel est le principal atout du territoire de Djibouti ? **une situation de carrefour commercial et culturel entre Afrique, Asie et Europe**

2 – Grâce à sa situation géographique, quel détroit contrôle-t-il ? **le détroit de Bab el-Mandeb**

Quelle importance ce détroit a-t-il dans l'économie mondiale ? **un verrou entre mer Rouge et océan Indien, sur l'une des routes les plus fréquentées au monde (25 000 navires/an soit 30 % du commerce mondial) + 1 des routes des câbles sous-marins**

3 – Quel est la situation économique et politique des pays de la Corne de l'Afrique ? **guerre, famines, sécheresse, difficultés de développement (Djibouti : IDH = 166^e rang mondial sur 189).**

II Une colonie française, convoitée par ses voisins **A SUPPRIMER ???**

4 – Quelles puissances coloniales européennes sont présentes et rivales dans la Corne de l'Afrique ? **l'Italie en Erythrée puis Ethiopie, le Royaume-Uni au Somaliland, la France à Djibouti (alors Côte des Somalis depuis 1884).**

5 - Pourquoi le territoire de Djibouti a-t-il une importance particulière pour la France ? **position clé sur la route de l'océan Indien vers d'autres colonies (Madagascar, Indochine)**

6 – Avant son indépendance, quels pays voisins de Djibouti convoitent son territoire et pour quelles raisons ? **la Somalie (nationalisme) et l'Ethiopie (pas d'accès à la mer).**



LE DESSOUS
DES CARTES

DJIBOUTI : ZONE STRATÉGIQUE

III Un petit territoire, de grands enjeux

7 – Relevez l'intérêt des bases militaires étrangères :

- Pour Djibouti : une manne stratégique (reçoit 125 M \$/an pour location des bases sur son espace)
- Pour les pays suivants :
 - La France : 1^{er} contingent français en Afrique (1450 h) ; un maillon clé du dispositif opérationnel de l'armée française dans le monde lui permettant une zone d'intervention large (Sahel, Moyen-Orient)
 - Les Etats-Unis : un poste de surveillance dans une région où prolifèrent les djihadistes (Shebabs en Somalie, Al-Qaïda et Houthis au Yémen)
 - L'Union européenne : lutte contre la piraterie et sécurisation d'une route majeure pour son économie (70 % des containers passent par Djibouti)
 - La Chine : Djibouti représente une plaque tournante des nouvelles routes de la soie (investissements dans une ligne ferroviaire avec l'Ethiopie, pipelines, aéroports... mais un endettement record pour Djibouti) ; 1^{ère} base militaire chinoise à l'étranger (400 h) avec pour but de protéger les échanges commerciaux Chine – Afrique.

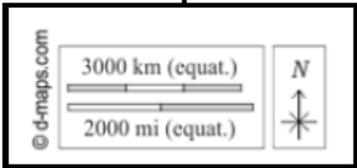
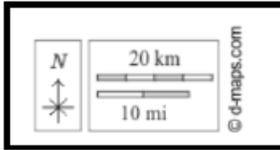
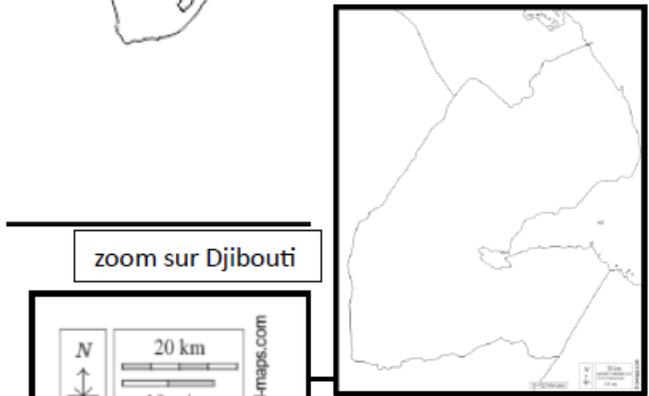
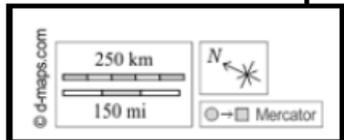
8 – Montrez que Djibouti est au cœur d'une lutte d'influence entre puissances :

- Tensions USA/Chine : la Chine prend pied militairement en Afrique et contrarie la stratégie US
- Lutte d'influence Chine / EAU : concurrence dans la gestion de ports de containers (Doraleh à Djibouti => Chine, Somaliland => EAU)
- D'autres Etats (Turquie, Arabie saoudite, Inde) veulent aussi s'implanter à Djibouti

5 – Tâche cartographique



zoom sur la mer Rouge



Tâche cartographique

I Djibouti, un verrou maritime...

1 – Une situation stratégique dans la Corne de l'Afrique

-  Route maritime majeure
-  Route maritime secondaire
-  Passage maritime stratégique
-  Un hub portuaire

2 – Un environnement géopolitique tendu

-  Crises régionales en Afrique de l'Est
 - 1 Guerre civile au Soudan
 - 2 Soudan du Sud / Darfour
 - 3 Guerre au Tigré
 - 4 Shebab somaliens
-  Crises régionales au Proche-Orient
 - 5 Israël / Gaza
 - 6 Syrie
 - 7 Yémen
 - 8 Tensions Iran / Israël

II ... dans un continent où les puissances rivalisent d'influence

1 – Des ressources multiples

-  Gisements (hydrocarbures, minerais) et exportations
-  Exploitation forestière
-  Tourisme

2 – Des crises et des tensions

-  Zone d'instabilité (guerre, menace terroriste, influence islamiste...)
-  Flux migratoires (motifs politiques, économiques, climatiques)
-  Piraterie maritime

3 – Un petit Etat, enjeu d'une lutte d'influence

- Bases militaires étrangères à Djibouti



Française



Américaine



Chinoise



Italienne



Japonaise

- Une interdépendance avec l'Ethiopie



Ethiopie, Etat enclavé, mais puissance régionale



Djibouti, porte d'entrée en Afrique de l'Est



Corridor nord-est éthiopien (exportations / importations)

3 – Un continent courtisé et convoité

- La « Francafrique » contestée



Forces militaires françaises en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Tchad, Mayotte, La Réunion)



Mission « *Atalante* » contre la piraterie



Retrait militaire français (opérations « *Barkhane* » (Mali) et « *Sangaris* » (Centrafrique))



Coups d'Etat militaires contre l'influence française

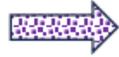
- La « Russafrique » : le retour de la guerre froide



Présence de sociétés militaires (Wagner) et exploitation des ressources minières



L'arme alimentaire : exportations agricoles



Campagnes de désinformation sur les réseaux sociaux

- La « Chinafrique » : une projection de puissance



Investissements (IDE, infrastructures), main d'œuvre, prêts aux Etats dans le cadre des « routes de la soie »

- Le contrepois américain



Présence militaire



Opération « *Prosperity Guardian* »

